



 RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PARIS

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL 19^e arrondissement

AVRIL 2021

**Le diagnostic territorial,
élaboré pour la révision
du PLU de Paris,
a été réalisé par l'Apur
et la Direction de l'Urbanisme.**

Ce document est une synthèse du diagnostic territorial produit dans le cadre de l'élaboration de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Paris. Cette synthèse contient une sélection des documents du diagnostic afin de vous permettre une lecture rapide de celui-ci. Pour consulter le diagnostic complet, vous devez vous connecter sur la plateforme accessible depuis le site [Paris.fr](https://paris.fr) ou idees.paris.fr.

La synthèse du diagnostic est présentée par arrondissement. Elle est découpée, comme le diagnostic territorial complet, en 5 chapitres dont chaque sujet est présenté sous forme de planches commentées par un texte :

- Le chapitre 1, Données générales, résume, avec deux plans, l'échelle parisienne du diagnostic.
- Le chapitre 2, Approche socio-démographique, est résumé en trois parties : la population, l'habitat, les activités économiques et l'emploi.

- Le chapitre 3, Vie locale, présente les équipements et les espaces verts, la mobilité et l'espace public, et en résumé, les centralités et les lieux de la vie urbaine.
- Le chapitre 4, Approche environnementale, qui comporte de nombreux sujets, est présenté en quatre thèmes qui résument les grandes questions : la présence de la végétation, le rôle et la place de l'eau et la perméabilité des sols, les risques auxquels Paris est soumis avec les îlots de chaleur urbains et les nuisances, et enfin l'énergie et les réseaux qui permettent le fonctionnement de la ville.
- Le chapitre 5, Cadre urbain, est résumé par les tissus urbains, les densités bâties et les grandes transformations de Paris depuis l'adoption du PLU en 2006.

Sommaire

01
p. 4



Données générales

02
p. 7



Approche socio-démographique

03
p. 15



Vie locale

04
p. 23



Approche environnementale

05
p. 33



Cadre urbain



Données générales

La densité humaine

Paris, cœur de la métropole parisienne, accueille bien plus que les seuls Parisiens. Des milliers de personnes viennent quotidiennement travailler, étudier ou visiter Paris sans y résider. Savoir dire combien de personnes sont présentes chaque jour, permet de mieux comprendre les enjeux autour du rôle de l'espace public, des capacités de services et d'équipements et ainsi que le ressenti des habitants et visiteurs.

Ces « présents » sur le territoire parisien peuvent être approchés et cartographiés à une échelle fine au travers de la densité humaine qui cumule habitants et emplois. Paris accueille une population nombreuse (2,18 millions d'habitants) et concentre une forte densité d'emploi (1,81 million) sur une superficie relativement réduite de 105 km².

La densité humaine à Paris atteint en moyenne 380 personnes à l'hectare, pour une densité de 135 personnes à l'hectare à l'échelle de la Métropole du Grand Paris et de seulement 15 personnes à l'hectare dans le reste de l'Île-de-France.

La carte représente la densité humaine à l'échelle des IRIS¹. Cette densité se répartit inégalement sur le territoire parisien. Le Quartier Central des Affaires, à cheval entre Paris Centre et les 8^e et 9^e arrondissements, connaît les densités les plus fortes (plus de 1 200 personnes à l'hectare en journée). À l'échelle métropolitaine, seul le quartier de la Défense dans les Hauts-de-Seine montre des densités aussi élevées.

D'autres secteurs sont également marqués par une forte densité humaine, de manière plus diffuse sur le territoire, tels que certains quartiers de gares, comme la gare de Lyon dans le 12^e ou gare de l'Est dans le 10^e, ou certains quartiers accueillant des immeubles de grande hauteur comme le quartier Saint-Blaise dans le 20^e arrondissement. À l'inverse, certains quartiers résidentiels montrent des densités humaines plus faibles, notamment aux franges du territoire, là où les surfaces dédiées à l'activité sont plus réduites et les emprises d'équipements plus importantes.

¹ – IRIS : îlots regroupés pour des indicateurs statistiques

Les paysages de Paris sont un bien commun

Placé au centre d'une très grande agglomération, Paris occupe une place particulière dans la vallée de la Seine, entre les grands méandres de Gennevilliers, la forêt de Saint-Germain et la confluence de la Marne, dans un lieu où la vallée est large et bordée de collines qui s'élèvent en pente douce. Ces coteaux constituent autant de belvédères qui donnent à voir les horizons lointains, et c'est par eux, et les bâtiments qui les couronnent, que le territoire métropolitain reconnaît Paris de loin, sous de multiples facettes. Il en est ainsi notamment de certaines tours et de grands monuments qui constituent des repères métropolitains. Ainsi, les paysages constituent un des fondements de l'identité de Paris, de la carte postale connue du monde entier au paysage quotidien de la rue dans laquelle on travaille ou on habite.

Les paysages de la vallée de la Seine sont les plus iconiques, jalonnés de monuments de toutes les époques, rythmés par les ponts qui sont autant de belvédères et par les quais hauts et bas qui déploient de longs panoramiques, ils appartiennent à l'imaginaire collectif et constituent un bien commun très protégé. À proximité des limites de Paris, ils ouvrent des vues lointaines vers les grands paysages de la métropole tels que les collines et les buttes ou des bâtiments hauts ou des cheminées dans les lointains... Ainsi, tous les projets développés dans la vallée de la Seine ont une incidence forte sur les paysages car ils les transforment.

Les paysages vus depuis les pentes et les hauts des coteaux sont tout autres. Vu d'en haut, depuis ses belvédères, le grand paysage se déploie et Paris se donne à voir dans sa grande dimension qui est celle de l'agglomération. Depuis Montmartre, Belleville ou la butte du Chapeau Rouge, apparaissent les collines de Meudon, le mont Valérien, les tours de La Défense, la tour Pleyel ou la tour de Romainville, le beffroi de la mairie de Montreuil ou les tours de La Noue, mais aussi la tour Eiffel ou la tour Montparnasse etc.

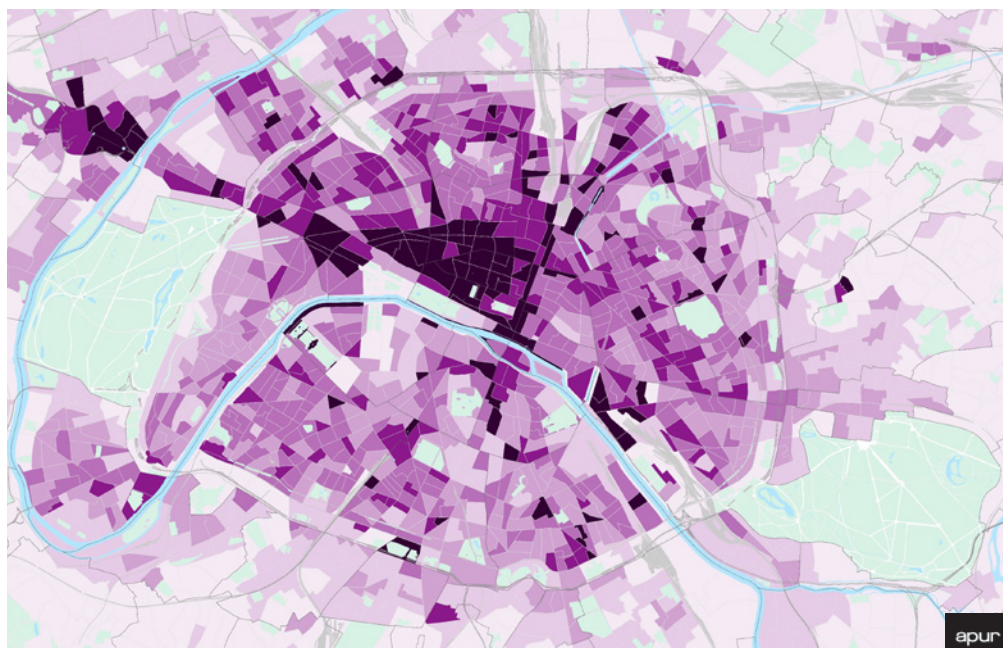
Enfin les paysages des rues sont eux aussi, à l'échelle de la proximité, porteurs de l'identité parisienne. Par leurs variations infinies, ils racontent les relations entre les bâtiments et les rues, entre le minéral et la végétation, entre les usages et l'espace dans lequel ils s'inscrivent, qu'il s'agisse des étalages des commerces, des terrasses des cafés, des lieux d'attente devant les écoles ou de l'ombre et de la lumière.



Paris aujourd'hui

Une densité humaine plus forte que les communes voisines

- Paris, cœur de métropole, concentre 2,18 millions d'habitants et 1,81 millions d'emplois sur une superficie relativement réduite de 105 km²
- La densité humaine atteint 380 personnes à l'hectare en moyenne, contre 135 à l'échelle de la métropole et 15 dans le reste de l'IDF



DENSITÉ HUMAINE

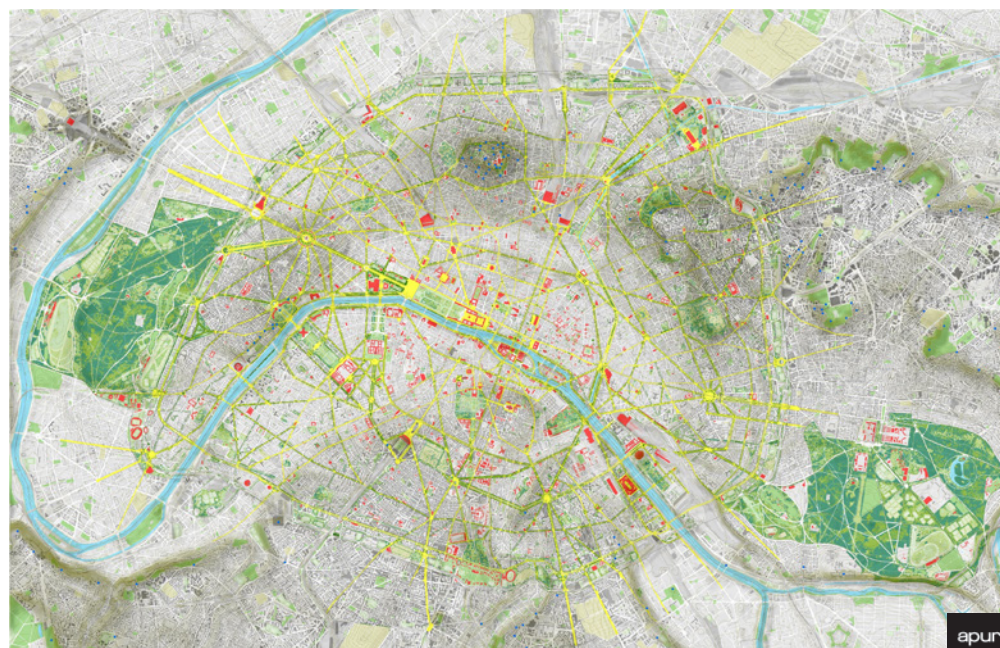
Nombre d'habitants +
emplois salariés
estimés, à l'hectare

plus de 1 250
de 1 000 à 1 250
de 750 à 1 000
de 500 à 750
de 250 à 500
moins de 250

Sources : fichier Sirene
(INSEE), traitement Apur
2016, Recensement de
la Population (INSEE)
2015

Le paysage parisien

- Une topographie marquée par la vallée de la Seine, les buttes et les coteaux;
- de grandes compositions urbaines et des monuments iconiques;
- Les deux bois et la ceinture verte qui rattachent Paris au réseau des grands espaces plantés de la métropole



LE PAYSAGE DE PARIS

- Courbes de niveau de 1m
- Belvédères
- Grandes compositions
- Édifices remarquables
- Bois, parcs et jardins
- Cimetières
- Seine, canaux et plans d'eau
- Emprise ferrée
- Voies ferrées
- Voies structurantes

Source : APUR



Le 19e en chiffres



679 hectares, 7,8% du total parisien

185 513 habitants (2018), 8,5% de la population parisienne
(4^e rang)

273 habitants à l'hectare (2018), 250 à Paris, hors bois

89 294 emplois, 4,9% des emplois parisiens

216 900 présents en journée, 3 242 800 présents à Paris

Revenu médian des habitants (2016) : 19 170€
28 440€ à Paris

98 051 logements (2017), 7,1% du parc de logements parisien

Logements sociaux SRU (2019) : 42,1%, 21,4% à Paris

Prix de l'immobilier : 9 040€/m², 10 460 €/m² à Paris
(au 1^{er} trimestre 2020)

Taux de motorisation des ménages (2017): 34,9%
34,4% à Paris

Evolution du taux de motorisation (2006-2017): -20,1%
-18,7% à Paris

4,1 m² d'espaces verts ouverts au public par habitant
7,2m² à Paris hors bois

94% de la population se trouve à moins de 10 minutes de marche d'un espace vert public



Approche socio-démographique

Un nombre d'habitants qui a peu varié depuis 20 ans

Le 19^e est le troisième arrondissement le plus peuplé de Paris après le 15^e et le 20^e. Avec 185 513 habitants (7,8 % des habitants de Paris sur 8,5 % de la surface), il pourrait être la 12^e ville de France après Rennes et avant Reims. C'est aussi un arrondissement très dense : 273 habitants sont estimés à l'hectare, contre 250 en moyenne à Paris, et ce malgré les surfaces importantes occupées par les deux parcs (la Villette et les Buttes Chaumont).

Le 19^e a la particularité d'avoir une population stable depuis 20 ans. Alors que la population a augmenté de +0,6 % par an en moyenne à Paris entre 2006 et 2011 puis baissé de -0,5 % entre 2011 et 2018, le 19^e est le seul arrondissement dont le taux d'évolution annuel moyen est resté nul sur ces deux périodes.

Alors que les arrondissements de Paris dénombrent généralement davantage d'emplois que d'actifs (1,51 emploi pour 1 actif à l'échelle de la ville), le 19^e compte 0,91 emploi pour un actif (troisième ratio le plus faible après le 20^e et le 18^e). 216 900 personnes sont présentes chaque jour, soit 1,2 fois le nombre d'habitants.

Des familles très présentes

Sur 87 100 ménages dans le 19^e, 29 % sont des familles (soit 24 900 ménages avec un enfant de moins de 25 ans). Il s'agit de la plus forte proportion de Paris où les familles représentent 22 % des ménages.

Par conséquent, les habitants de l'arrondissement sont plus jeunes que la moyenne. Alors que la part de jeunes de moins de 20 ans au sein de la population ne dépasse jamais 20 % dans les autres arrondissements parisiens, ils sont 23 % dans le 19^e, soit 4 points de plus que la moyenne de Paris.

Les familles se retrouvent autant dans le parc social, ultra-majoritaire sur la partie périphérique de l'arrondissement et de part et d'autre de l'Avenue de Flandre à l'est, qu'au sein du parc privé autour du parc des Buttes Chaumont. À l'inverse, les personnes âgées de 65 ans et plus sont sous-représentées, elles sont 27 600, soit 15 % des habitants, contre 17 % à Paris.

Le 19^e compte enfin le plus grand nombre d'habitants de nationalité étrangère, 17 % de la population (14 % à Paris).

Un arrondissement populaire

Les employés et les ouvriers sont surreprésentés parmi les actifs de l'arrondissement : 26 % et 11 % des actifs (19 % et 7 % en moyenne à Paris). Le 19^e est ainsi le seul arrondissement de Paris qui dénombre davantage d'ouvriers et d'employés que de cadres et professions intellectuelles supérieures (Ces derniers sont 46 % à l'échelle de Paris et 34 % dans le 19^e). La place importante du parc social explique en partie cette sur-représentation.

Le revenu médian des habitants est le plus faible de Paris : 19 170 €, contre 28 440 € à Paris (et 47 728 € dans le 7^e, arrondissement le plus riche).

Le partage des habitants du 19^e selon leur niveau de revenu se rapproche de la géographie du logement social : les ménages aux plus faibles niveaux de ressources vivent dans les quartiers Stalingrad, Crimée, et le long du boulevard des Maréchaux (Indochine, Algérie).

Entre 2001 et 2016, les revenus des habitants se sont accrus, pour se rapprocher de la médiane parisienne dans plusieurs quartiers, en particulier dans les secteurs proches du Canal de l'Ourcq. En revanche, les revenus montrent de plus faibles progressions pour les ménages résidant dans le parc social des quartiers des portes, notamment de la porte de Pantin à celle des Lilas.

Des difficultés sociales prononcées

La population 19^e concentre des fragilités sociales : près d'un habitant sur quatre (23 %) se trouve en situation de pauvreté, soit la plus forte proportion des arrondissements parisiens (12 % en moyenne) et 16 % des actifs, 16 100 personnes, se déclarent au chômage (4 points de plus qu'à Paris).

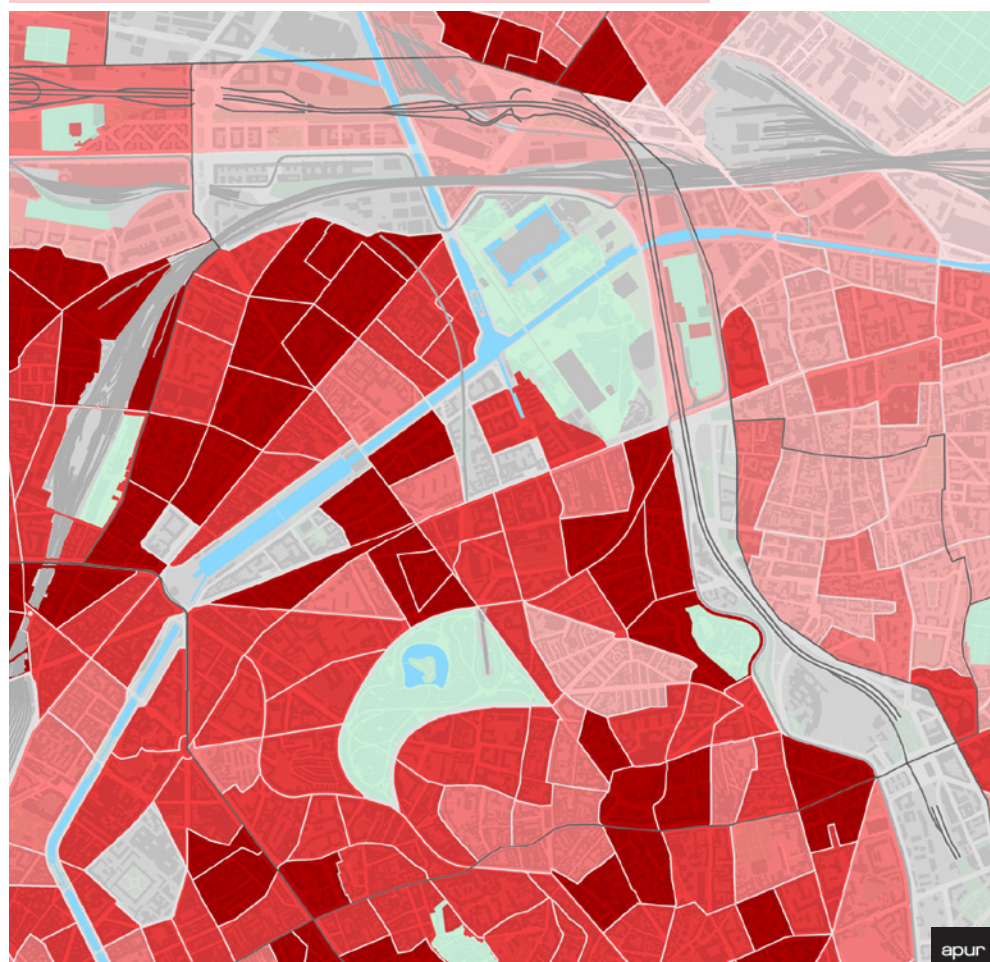
De plus, 695 personnes sans abri ont été décomptées lors de la dernière Nuit de la Solidarité en janvier 2020, soit un ratio de 37 personnes pour 10 000 habitants (contre 16 à Paris en moyenne). Il s'agit de l'arrondissement accueillant le plus grand nombre de personnes en situation de rue, devant Paris Centre (410 personnes décomptées à la même date).

Les quartiers de la Politique de la Ville de l'arrondissement (Stalingrad, Flandres, Rosa Park, Chaufourniers, Danube, Algérie, Compans) rassemblent environ 34 % de la population sur 34 % de la surface de l'arrondissement. Ils s'y concentrent des foyers fragiles, marqués par des difficultés d'insertion professionnelle (en particulier pour les jeunes) et des niveaux de revenus très modestes.



Population

- **185 500 habitants**
- **273 habitants à l'hectare** (250 à Paris)
- **24 900 familles** soit 29% des ménages (Paris : 22%)
- **23% des habitants ont moins de 20 ans** (Paris : 19%)
- **15% des habitants ont plus de 65 ans** (Paris : 17%)
- **Revenu médian des habitants : 19 170 €** (28 440 € à Paris)
- **23% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté** (Paris : 15%)

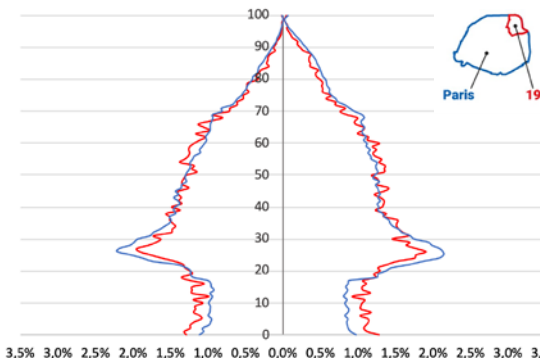


Un arrondissement populaire, marqué par la forte présence des familles

Le 19e est aussi le seul arrondissement de Paris qui compte davantage d'ouvriers et d'employés (37% contre 26% à Paris) que de cadres et professions intellectuelles supérieures (34% contre 46% à Paris).

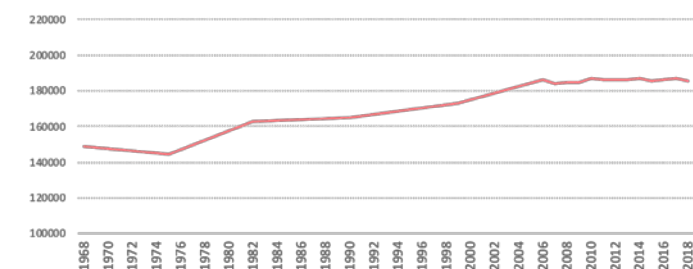
Une population jeune et familiale

Près d'un habitant sur 4 a moins de 20 ans (23%)

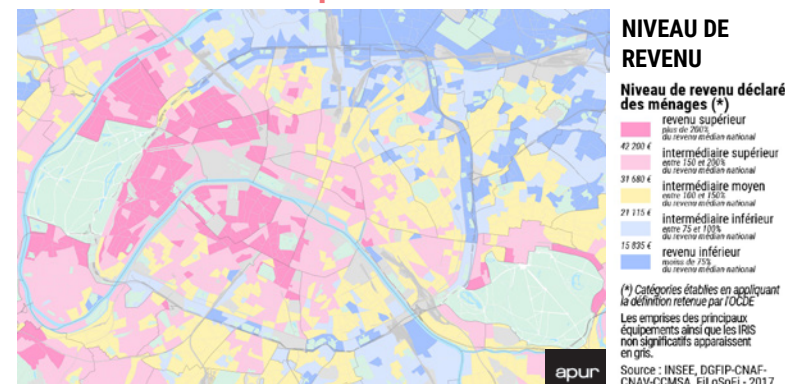


Un nombre d'habitants en hausse sur la longue période et stable depuis 20 ans

- **-0,0%** d'habitants en moyenne par an entre 2011 et 2018 (- 0,5% à Paris)



Le revenu médian le plus faible de Paris



Un parc de logements en progression

Le 19^e arrondissement regroupe 98 051 logements, soit 7,1 % du parc de logements de la capitale (pour 8,5 % de la population et 7,8 % de la surface).

Les ménages locataires du parc social sont plus nombreux en proportion que dans le reste de Paris : 33 % des ménages sont locataires du parc social, 28 % sont propriétaires (soit 24 100 ménages) et 37 % louent un logement du parc privé (contre respectivement 18 %, 33 % et 44 % à Paris).

Au cours des dernières années, le nombre de logements a augmenté deux fois plus vite dans l'arrondissement qu'en moyenne à Paris (+7,1 % entre 2006 et 2017, +3,6 % pour Paris). Avec le 13^e arrondissement, il s'agit de la plus forte hausse de Paris. Au total, 5 900 logements ont été construits entre 2006 et 2017, notamment dans le cadre des ZAC Éole-Évangile – Entrepôts Macdonald et Claude Bernard.

La grande majorité de ces logements sont la résidence principale d'un ménage. Il s'agit d'une des plus fortes proportions de la capitale : 89 % de résidences principales, contre 83 % à Paris (les autres logements sont des résidences secondaires ou des logements vacants).

Des logements souvent suroccupés

En lien avec le grand nombre de logements sociaux familiaux, notamment dans les quartiers de Crimée et de Rosa Parks, les logements du 19^e comptent 2,60 pièces par logement en

moyenne (2,58 à Paris), soit la 2^e plus grande moyenne de Paris après le 17^e.

Dans l'ensemble, on retrouve une majorité de logements deux pièces (30 %) et une légère sur-représentation de logements 3 pièces (26 % du parc, soit 3 points de plus qu'à Paris) et 24 % de 4 pièces et plus (22 % à Paris). La forte présence de familles et cette configuration du parc de logements se traduisent par des situations de suroccupation fréquentes : 31 % des logements comptent plus d'une personne par pièce, soit 7 points de plus que la moyenne parisienne (plus fort taux de suroccupation de Paris). Le phénomène concerne aussi bien le parc social que le parc privé. Le nord de l'arrondissement et les quartiers des boulevards des Maréchaux sont les secteurs les plus concernés.

Plus de 40 % de logements sociaux

Le 19^e est l'arrondissement de Paris disposant à la fois du taux le plus élevé et du plus grand nombre de logements sociaux : 36 584 soit 42,1 % des résidences principales selon le dernier décompte SRU alors que la moyenne parisienne est de 21,4 %. De 2006 à 2017, le parc social a progressé de 26 % avec 7 199 logements créés (deuxième plus grande création de logements sociaux de Paris sur cette période après le 20^e).

Les logements sociaux sont présents dans tout l'arrondissement, mais plus nombreux de part et d'autre de l'avenue de Flandre (en lien avec les constructions de grands ensembles dans les années 1970 et 1980 tels que les Orgues de Flandre, les tours de la place des Fêtes qui a

suivi celles des HBM du boulevard Serrurier).

Dans le même temps, 16 300 ménages du 19^e sont inscrits comme demandeurs de logements sociaux en 2018, soit près de 19 % des ménages de l'arrondissement. Parmi ces demandeurs, de nombreux résident déjà dans le parc social mais souhaiteraient obtenir un logement plus grand. L'arrondissement compte aussi un grand nombre de places d'hébergement pour accueillir les plus démunis qui n'ont pas d'autres solutions de logement. 3 700 places d'hébergement, soit 197 places pour 10 000 habitants (40 places pour 10 000 hab. de plus que la moyenne parisienne). Ces places correspondent principalement à des lieux d'hébergement d'urgence (1 650 places en CADA, CHRS et autres, deuxième plus grand nombre après le 12^e), ou bien encore des résidences sociales (1 250 places) Elles correspondent aussi à des foyers de travailleurs migrants (283 places), dont certains figurent parmi les plus grands foyers de Paris, comme le foyer de la Commanderie tout au nord de l'arrondissement.

Des prix de l'immobilier inférieurs à la moyenne parisienne mais en hausse

Au premier trimestre 2020, le prix de vente moyen d'un appartement ancien s'établit à 9 040 €/m², ce qui fait du 19^e l'arrondissement le meilleur marché de Paris avec le 20^e (8 940 €/m²) quand la moyenne parisienne est de 10 460 €/m². Les abords des Buttes Chaumont sont plus prisés que le reste de l'arrondissement, avec des prix supérieurs à 10 000 €/m²

en haut de l'avenue Secrétan par exemple.

Le prix des logements a beaucoup augmenté dans l'arrondissement depuis 2006. Alors que les prix ont plus que doublé dans le quartier du Combat et de part et d'autre du bassin de la Villette (la moyenne parisienne est de +79 % entre 2006 et 2020), l'augmentation a été plus modérée dans les quartiers périphériques de l'arrondissement.

À la location, les logements du 19^e sont aussi parmi les meilleurs marchés de Paris, avec une médiane comprise entre 20,30 €/m² et 23,50 €/m² pour les nouvellement emménagés au cours de l'année 2019 dans un 2 pièces, en dessous du loyer médian à Paris (25,60 €/m²). Seule exception, le quartier du Pont de Flandre où le loyer médian est un peu plus élevé, oscillant entre 23,24 € et 24,50 € au m².

Plusieurs interventions publiques ont permis d'aider les propriétaires privés à rénover leur logement au cours de ces dernières années. 159 immeubles ont ainsi été traités au titre de la lutte contre l'habitat indigne entre 2002 et 2018. Les grandes copropriétés construites dans les années 1960 et 1970 sont parfois qualifiées de passoires thermiques. Plusieurs d'entre elles ont bénéficié de subventions dans le cadre de l'OPATB (OPAH thermique des bâtiments) 19^e, puis d'Eco-Rénovons Paris, pour engager des travaux d'isolation et de réhabilitation.



Habitat

- 98 000 logements
- 36 600 logements sociaux SRU, 42,1% (21,4% à Paris)
- 197 places d'hébergement pour 10 000 habitants (157 à Paris)
- Prix de vente des logements : 9 040 €/m² au 1^{er} trimestre 2020 (Paris : 10 460 €/m²)

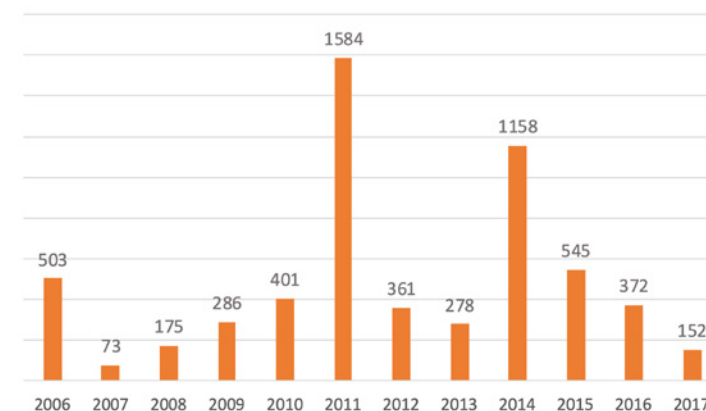
Un parc de logement marqué par le poids du parc social,

la fréquence des situations des suroccupations et des prix de l'immobilier inférieurs à la moyenne parisienne mais en hausse ces dernières années.

Un rythme de construction de logements soutenu : deux fois plus en proportion qu'à Paris

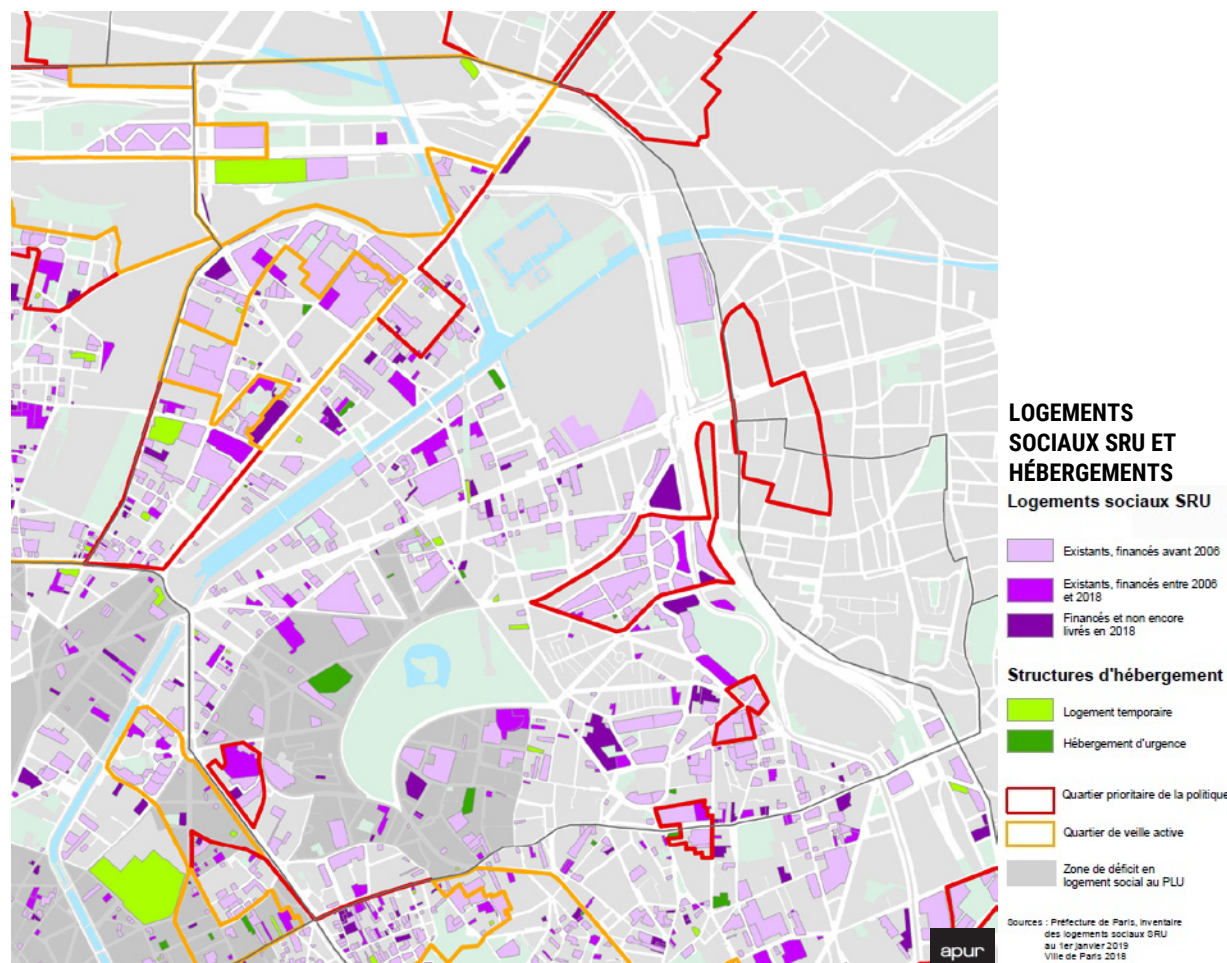
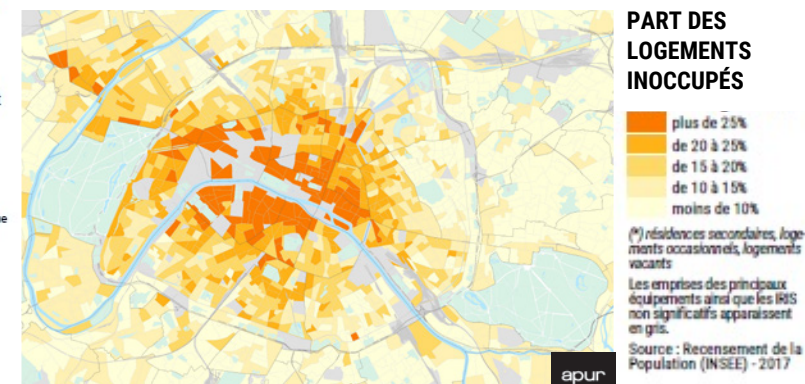
- 5 900 logements construits entre 2006 et 2017
- Taux de croissance du parc de logements : 6,3% (3,6% à Paris)

Logements autorisés à la construction



Un fort taux de résidences principales et peu de logements inoccupés

- 89% résidences principales (83% à Paris)
- 11% logements inoccupés (17% à Paris)





Activité économique et emploi

Des emplois centrés sur le secteur du social

Par comparaison avec le reste de Paris, le 19^e présente un taux d'emploi relativement faible : 0,91 emploi pour 1 actif résidant (contre 1,51 à Paris en moyenne). Les secteurs qui concentrent le plus d'emplois sont situés en périphérie de l'arrondissement. La densité d'emplois salariés oscille entre 400 et 600 emplois estimés à l'hectare, autour de l'Hôpital Robert Debré par exemple, plus gros employeur de l'arrondissement. Néanmoins, la tendance est celle d'une augmentation du nombre d'emplois en particulier le long des canaux, des boulevards des Maréchaux, mais aussi au sud du parc des Buttes Chaumont. Sur les 89 300 emplois que compte l'arrondissement, le secteur de l'administration publique est le plus représenté : 11 100 emplois, soit environ 10 % des effectifs. Cela tient notamment à la présence du siège social de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris, qui est l'un des trois plus gros employeurs du 19^e, après l'AP-HP avec l'hôpital Robert Debré.

Les salariés du secteur de l'action sociale sont aussi nombreux dans l'arrondissement.

La Maison des Canaux, lieu dédié à l'économie sociale et solidaire, installé au bord du Canal et de la place Stalingrad depuis 2017, est emblématique de cette identité à la fois sociale et innovante. Plusieurs hôtels d'entreprises et d'activités ont été réalisés dans l'arrondissement. L'immeuble Le Cargo (15 000 m²) réalisé en 2015 dans les entrepôts Calberson avec

le soutien de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France participe à l'enjeu de développement de l'innovation dans les arrondissements périphériques et les quartiers populaires. Il héberge plusieurs structures d'appui à l'innovation et notamment deux plateformes de Paris & Co : Rhizome dédiée à la mutation du travail et aux ressources humaines et LINCC, dédiée aux industries numériques, culturelles et créatives. L'incubateur 104 factory, implanté au Cent Quatre, accompagne, lui aussi, des entreprises innovantes de la culture. Plusieurs espaces de travail collaboratifs, espaces de coworking, atelier de fabrication numérique ou tiers-lieux, fédèrent un riche tissu d'acteurs.

À l'instar du 20^e arrondissement, les métiers de la sécurité et du gardiennage sont aussi surreprésentés dans l'arrondissement par rapport au reste de Paris. On trouve notamment le siège de Lancry Protection Sécurité rue de l'Ourcq.

Une densité de commerces deux fois plus faible que la moyenne parisienne

Avec 2 290 commerces et services commerciaux recensés en 2020, la densité commerciale n'est que de 12 commerces pour 1 000 habitants dans le 19^e arrondissement (contre 28 en moyenne à Paris). Les commerces se concentrent surtout le long de trois axes en radiales : les avenues de Flandre et Jean Jaurès et la rue de Belleville qui est partagée avec le 20^e. La vacance des locaux est assez élevée, comparée à Paris (12,1 % contre 10,5 %) mais celle-ci est stable, voire diminue légèrement depuis 2017.

Bien que la structure commerciale de l'arrondissement montre une surreprésentation des commerces alimentaires dans le 19^e comparé à la moyenne parisienne (respectivement 13 % contre 9 %), la densité de commerces alimentaires pour 1 000 habitants est beaucoup plus faible que la moyenne parisienne (2,3 commerces alimentaires pour 1 000 habitants contre 3,5 à Paris). Cependant, il faut souligner le nombre important de marchés découverts (6) qui complètent l'offre proposée (contre 4 par arrondissement en moyenne sur Paris).

Une polarité culturelle majeure autour du parc de la Villette

Le 19^e arrondissement compte peu d'hôtels et autres établissements d'hébergement touristiques : avec 32 établissements et 3 380 chambres, il présente la densité hôtelière la plus faible de Paris (5 hébergements au km² contre 21 en moyenne). La taille moyenne des établissements y est en revanche la plus élevée de Paris : 106 chambres par hôtel. On trouve donc quelques grands établissements, dont le Saint-Christopher's Inn Paris Canal, un hébergement pour jeunes de 368 chambres ou encore l'Ibis Budget Paris la Villette (292 chambres). Cette offre en hébergement s'égrène le long du bassin de la Villette et du canal de l'Ourcq, aux abords du parc de la Villette, à proximité de la rue de Belleville au sud et aux portes de la Villette et des Lilas.

4 nouveaux établissements devraient compléter prochainement cette offre et renforcer la capacité d'accueil de près de 600 chambres (+ 16 %) ce qui contribuera à modifier le positionnement

du 19^e en termes de capacité d'hébergement par rapport aux autres arrondissements parisiens. Une auberge de jeunesse et un hôtel devraient prendre place dans le triangle Éole-Évangile.

L'offre en annonces Airbnb est très disparate, et un peu plus intense au sud du parc des Buttes-Chaumont.

3 équipements majeurs font l'objet d'une fréquentation importante : la Cité des sciences et de l'industrie (2,4 millions de visiteurs en 2019), le musée de la Musique (413 000 visiteurs) et enfin le Centquatre (les 12 installations/expositions de 2019 ont accueilli 151 000 personnes). Il convient d'y ajouter l'embarcadere de la société Canauxrama, situé quai de la Loire, qui propose des croisières sur le canal Saint-Martin ainsi que les installations de Paris Plage, l'été sur le Bassin de la Villette et les quais de la Marne.

Les lieux accueillant du spectacle vivant sont nombreux (42) et témoignent de l'animation qui rythme l'arrondissement, et notamment la Grande Halle de la Villette, le Zénith, la Philharmonie, ou encore le Cabaret Sauvage. S'y ajoutent les multiplexes de cinéma situés de part et d'autre du bassin de la Villette mais aussi dans le nouveau quartier de Rosa Parks.



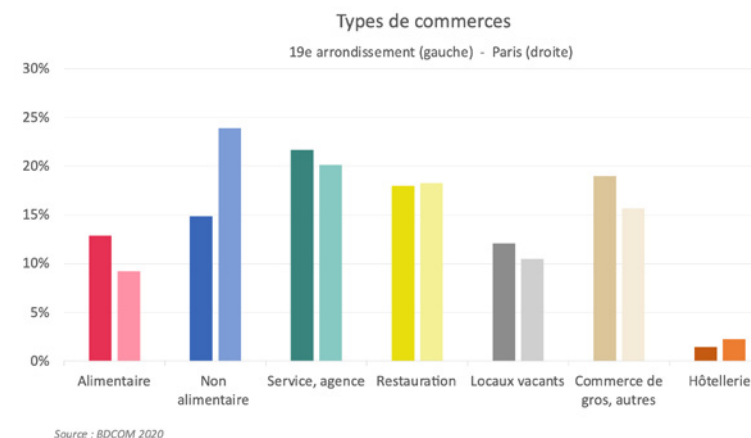
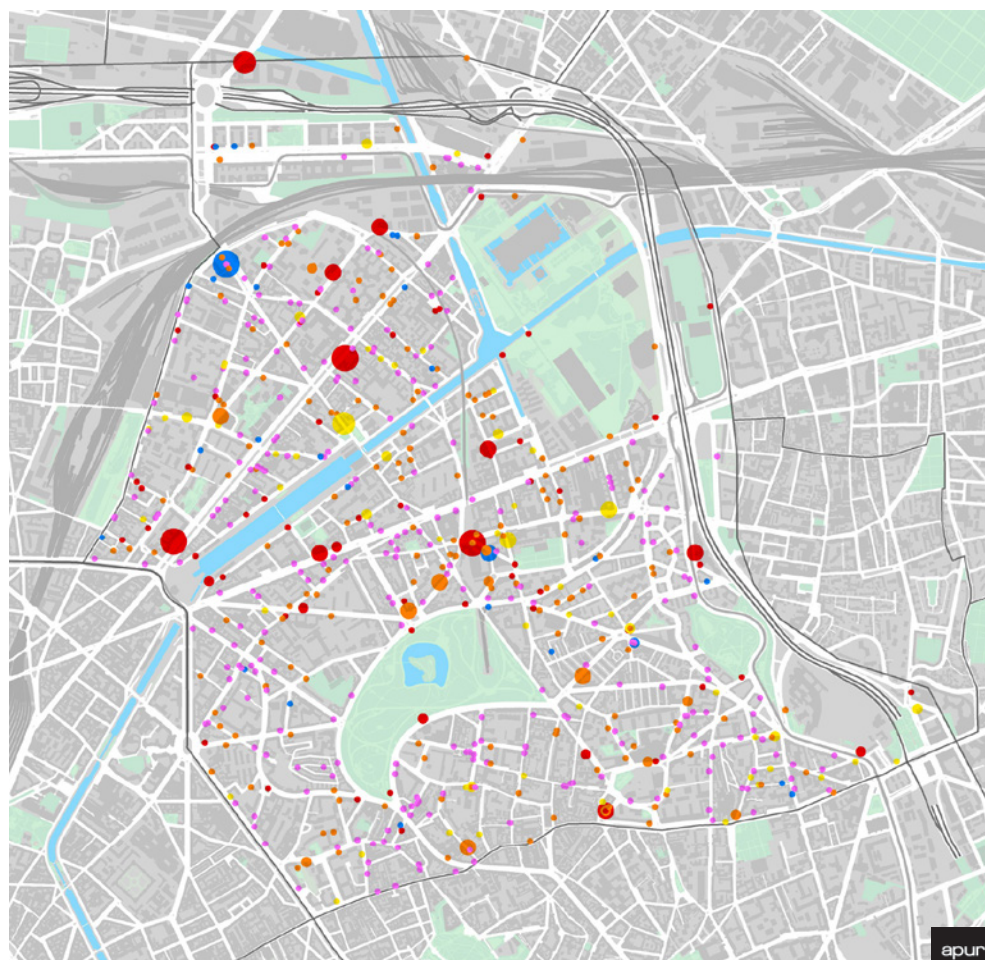
Activité économique et emploi

- 89 300 emplois
- 131 emplois à l'hectare (209 à Paris)
- 0,9 emploi pour 1 actif résident (1,5 à Paris)
- 5 hébergements touristiques au km² (Paris : 21)

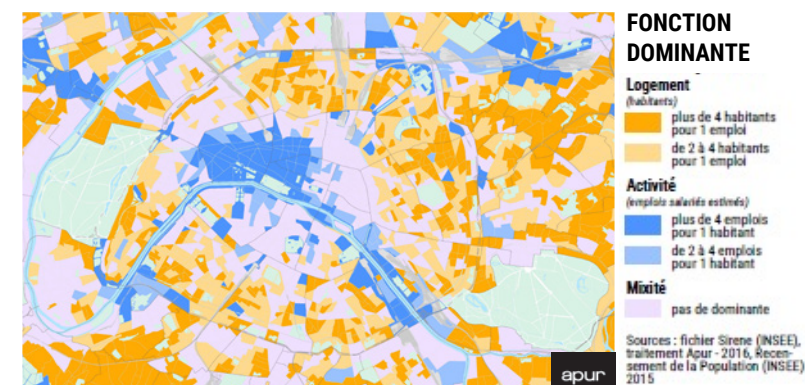
Des activités économiques tournées vers les secteurs de l'administration et du social

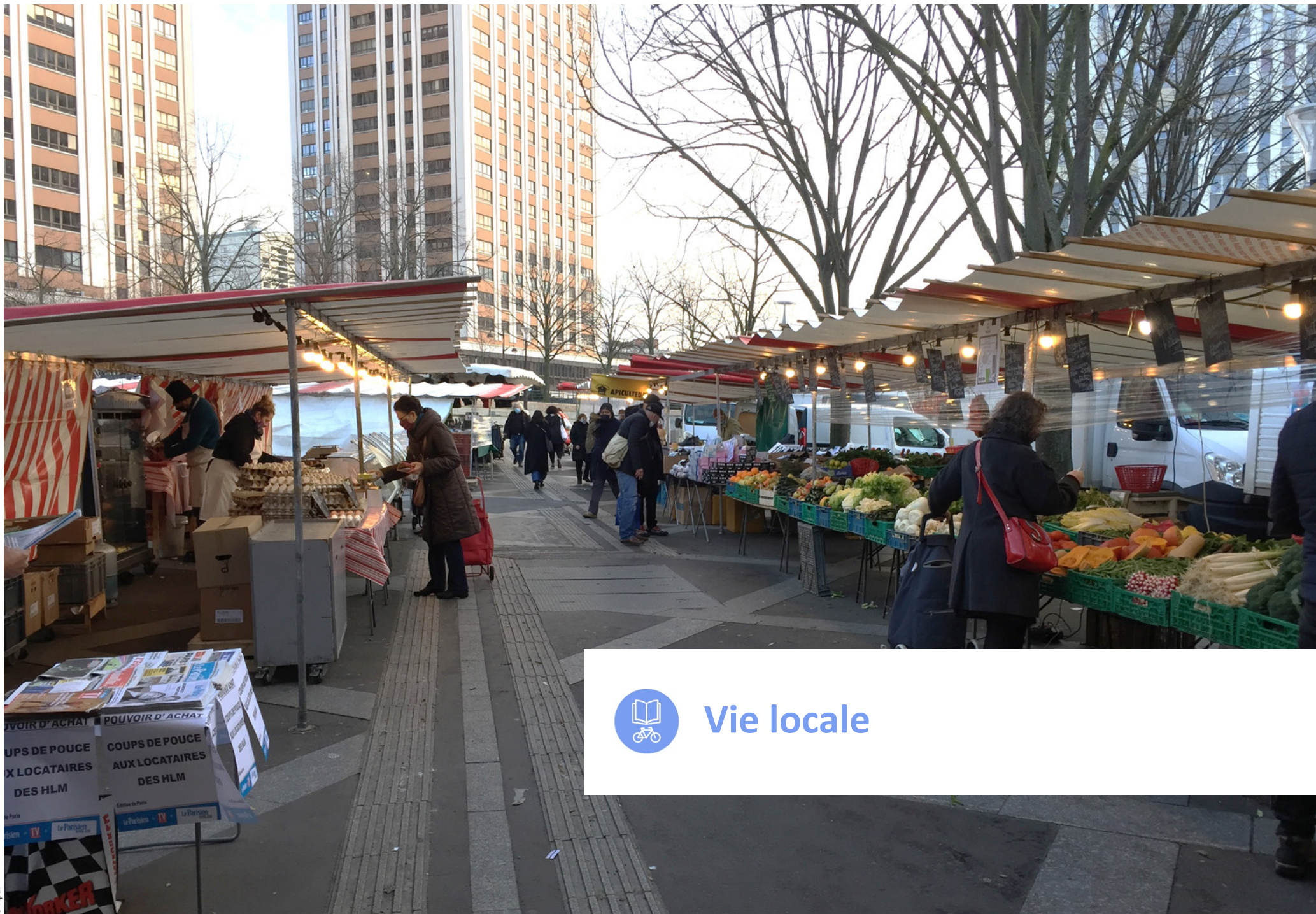
Une densité de commerces deux fois plus faible que la moyenne parisienne

- 2 290 commerces
- 2,2 commerces pour 100 m de voie (4,2 en moyenne à Paris)
- 12 commerces pour 1 000 habitants (28 en moyenne à Paris)



Un taux d'emploi relativement faible





Vie locale

Principaux équipements publics

Le 19^e arrondissement compte 763 équipements pour 185 513 habitants, soit un taux de 41 équipements pour 10 000 habitants, inférieur à celui de Paris (45). 216 900 personnes fréquentent l'arrondissement en journée, soit un taux de 1,2 personne présente pour 1 habitant, inférieur à la moyenne parisienne (1,6). Les équipements sont donc plus qu'ailleurs utilisés par les habitants de l'arrondissement.

Les nombreux équipements culturels et de loisirs du parc de la Villette rayonnent à une échelle métropolitaine : Cité des sciences et de l'industrie, Zénith de Paris, Philharmonie, Cité de la musique, Cabaret sauvage, Trabendo, Grande halle de la Villette, conservatoire national. D'autres équipements structurants se situent dans l'arrondissement, comme le Paris Event Center ou les cinémas MK2 du bassin de la Villette. L'arrondissement dispose également d'une offre de proximité, plus particulièrement dans les quartiers Combat et Amérique et à travers ses 13 théâtres. L'ouverture du CentQuatre en 2008 a complété l'offre, qui représente aujourd'hui 9,6 équipements pour 10 000 personnes présentes en journée, un taux supérieur à la moyenne parisienne (8,7). L'arrondissement compte 33 équipements d'enseignement supérieur et de recherche, mais aucune université. Les équipements d'enseignement du premier degré sont légèrement plus nombreux que la moyenne parisienne (23 pour 10 000 jeunes de moins de 20 ans, contre une moyenne de 21 pour Paris), tandis que ceux du second degré sont moins nombreux (8 pour 10 000 jeunes de moins de 20 ans, contre

une moyenne de 11 pour Paris).

L'offre sportive se situe dans la moyenne des arrondissements parisiens : 2,5 équipements de plein air pour 10 000 habitants (contre une moyenne de 2,7 pour Paris), 2,7 équipements de sport en salle pour 10 000 habitants (contre une moyenne de 2,5 pour Paris). L'offre de natation a été renforcée par l'ouverture de l'espace Pailleron en 2006 et la création d'un espace de baignade chaque été dans le bassin de la Villette. La présence de plusieurs parcs (Buttes-Chaumont, Villette, butte du Chapeau rouge) offre par ailleurs des possibilités élargies de pratiques sportives de plein air.

110 équipements de petite enfance proposent des capacités d'accueil pour les moins de 3 ans. On trouvait 4 649 places en structures d'accueil collectif qui bénéficiaient de subventions publiques en 2018. 96 places supplémentaires sont prévues à l'horizon 2022. 62 % des enfants de moins de 3 ans pouvaient bénéficier d'une place dans une structure d'accueil collectif en 2018, un taux supérieur à la moyenne parisienne (56 %).

Le 19^e arrondissement compte 99 équipements de santé, soit 5,3 équipements pour 10 000 habitants, un taux inférieur à la moyenne parisienne (6,5), mais à relativiser si on le rapporte au nombre de présents (4,6 pour 10 000 personnes présentes en journée, pour une moyenne parisienne de 4,1). On dénombre 3 hôpitaux (dont l'hôpital pédiatrique Robert Debré), 6 cliniques, 18 équipements de proximité et 71 équipements spécialisés. Le taux de médecins généralistes s'élève à 13 pour 10 000 habitants et est supérieur à la moyenne parisienne.

La part des plus de 75 ans s'élève à 6,5 %, un taux inférieur à la moyenne parisienne (7,8 %). Le 19^e arrondissement compte 7 EHPAD et 16 résidences pour personnes âgées, soit un taux de 21 établissements pour 10 000 habitants de plus de 75 ans, qui est supérieur à la moyenne parisienne (16).

Le 19^e arrondissement compte 5,7 équipements d'action sociale pour 10 000 habitants, un taux supérieur à la moyenne parisienne (5,4). Les établissements d'accompagnement des jeunes, travailleurs et migrants sont particulièrement nombreux (27, contre une médiane de 17 à Paris), de même que ceux relevant de l'accueil et de l'hébergement (36, contre une médiane de 25). L'ancien lycée Jean Quarré a notamment été utilisé en tant que centre d'hébergement d'urgence avant sa reconversion en médiathèque et maison des réfugiés.

PARCS ET JARDINS Deux très grands parcs et des jardins de petite dimension

Avec 4,1 m² d'espaces verts par habitant (Paris compte 7,2 m²/hab. hors bois), le 19^e arrondissement compte parmi les 7 arrondissements offrant plus de 4 m² d'espaces verts par habitant.

On dénombre aujourd'hui 37 parcs et jardins ouverts au public et 1 cimetière dans l'arrondissement, pour une surface totale de 76,8 ha (11 % de la surface de l'arrondissement). Les principaux espaces verts de l'arrondissement sont les deux plus grands parcs de Paris : le parc des Buttes-Chaumont (24,5 ha) et le parc de la Villette (35 ha), auxquels s'ajoutent les

forêts linéaires nord et sud qui se prolongent par le mail Claude Bernard (environ 3 ha), ainsi que le parc de la Butte du Chapeau Rouge (4,7 ha) et les promenades Cesaria Evora et Amalia Rodrigues (1,6 ha). On estime par ailleurs que 60 % des espaces verts publics de l'arrondissement font moins de 2 000 m². Les 25 autres espaces verts, de taille moyenne, se répartissent de façon relativement homogène sur le territoire avec cependant une concentration autour du bassin de la Villette et un secteur dépourvu d'espaces verts de proximité, les quartiers Secrétan et Plateau, à l'ouest et à l'est du parc des Buttes-Chaumont.

On estime que 94 % de la population de l'arrondissement se trouve à moins de 10 minutes de marche d'un espace vert ouvert au public, et que 68 % seulement se trouvent à moins de 5 minutes de marche d'un espace vert. Les principales zones de carence se localisent à l'Ouest de l'avenue Simon Bolivar et le long de la rue de l'Ourcq, à la croisée du canal.

L'offre en espaces verts est complétée par les deux promenades urbaines que sont la promenade Darius Milhaud et la promenade du boulevard de la Villette. S'ajoutent également la promenade de 7 km offerte par les berges du bassin de la Villette, des canaux, Saint-Denis et de l'Ourcq, renforcée par l'aménagement récent du quai de la Garonne en promenade végétalisée et sportive. Ces promenades, bien que n'étant pas spécifiquement des espaces verts, en remplissent une partie des fonctions (promenade, présences végétales, proximité de l'eau, etc.).

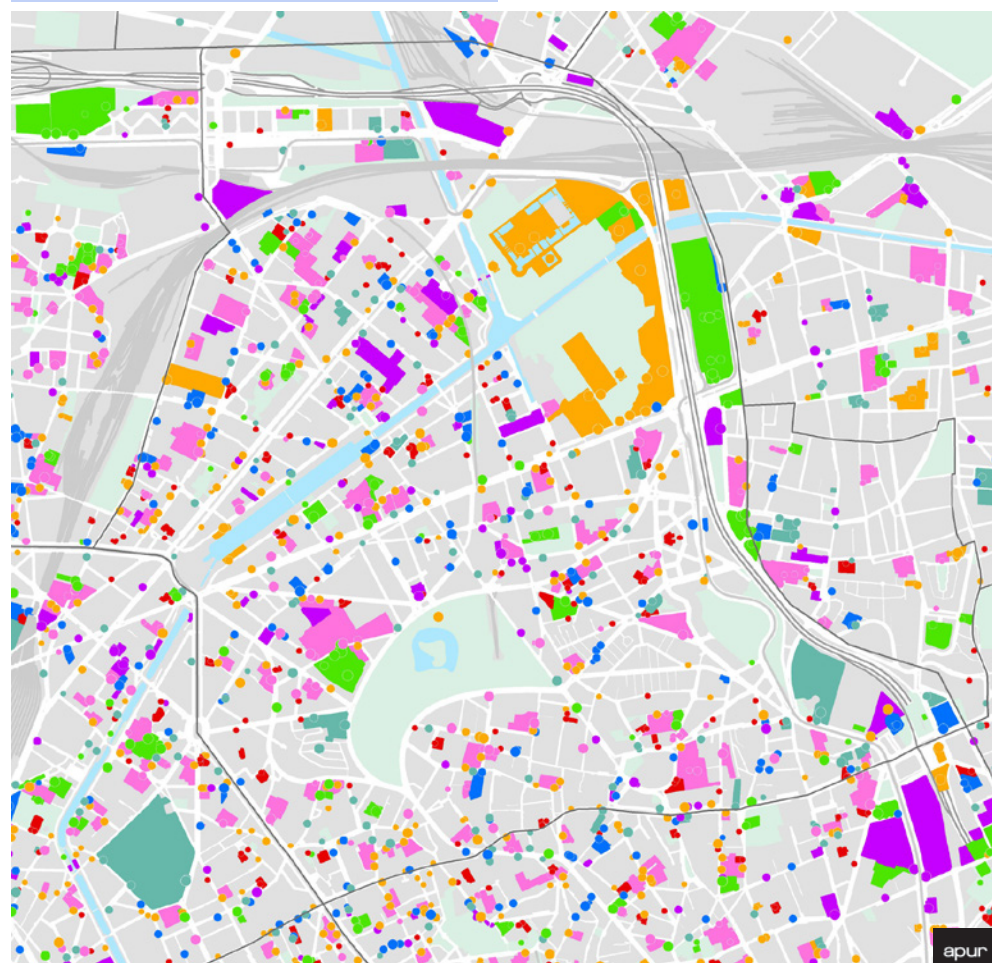


Equipements

42 écoles maternelles
43 écoles élémentaires
13 groupes scolaires ou écoles polyvalentes
18 collèges
13 Lycées
7 bibliothèques/médiathèques
15 gymnases
5 piscines
37 parcs et jardins

Une offre d'équipements diversifiée, dans la moyenne parisienne

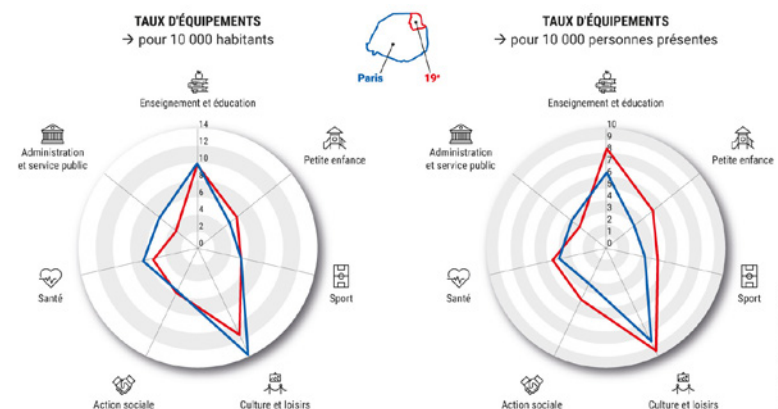
- Une offre bien développée dans les domaines de la petite enfance et de l'action sociale ;
- Des équipements culturels et de loisirs de rayonnement métropolitain (notamment La Villette). Un maillage d'équipements de proximité, en particulier dans les quartiers Combat et Amérique.



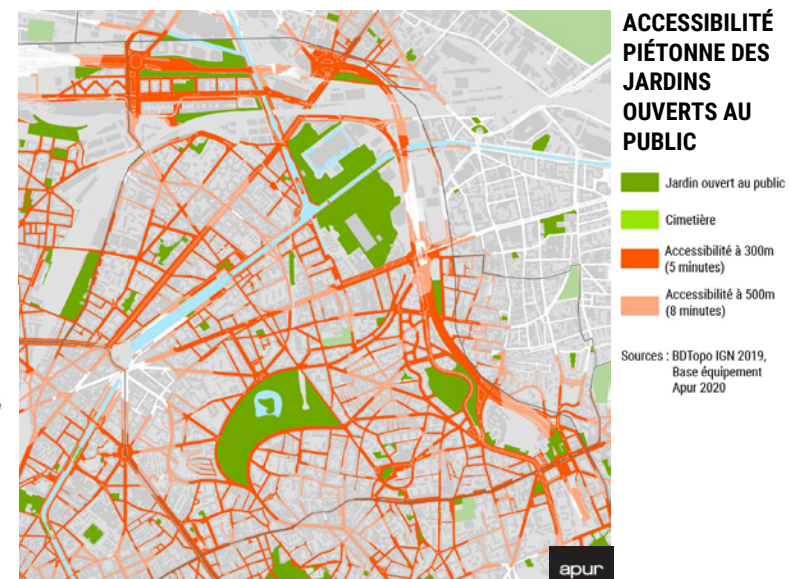
763 équipements

41/10 000 habitants, (moyenne parisienne 45)

35 équipements pour 10 000 personnes présentes en journée (moyenne parisienne 28)



94 % de la population de l'arrondissement se trouve à moins de 10 minutes de marche d'un espace vert public accessible.





Mobilité et espaces publics

MOBILITÉS

Une desserte en transport en commun qui s'améliore

Le réseau de transport en commun du 19^e est constitué des lignes de métro 2, 5, 7, 7bis et 11, cumulant 21 stations réparties sur l'ensemble de l'arrondissement. La ligne 2 du métro, aérienne, offre une jolie rocade est ouest. La ligne 7 fait l'objet de travaux de modernisation de son matériel roulant tandis que la ligne 11 sera prolongée à Rosny-Bois-Perrier, à l'horizon 2023.

Le 19^e est également desservi au nord par le RER E, depuis la mise en service en 2015 de la gare Rosa Parks. Le tramway T3b et ses 10 stations, réparties au nord et à l'est de l'arrondissement sur les boulevards des Maréchaux, offre une desserte accessible à tous de la porte des Lilas à la porte d'Aubervilliers. Il est en cours de prolongement à l'ouest jusqu'à la porte Dauphine.

Enfin, l'offre de bus est structurée autour de radiales avec les lignes 54, 75 et 20, complétées par les lignes 60 et 26, en rocades. En 2019, la restructuration du réseau et notamment l'apparition de la ligne 71, le prolongement de la ligne 20 entre République et Porte des Lilas, la création de la ligne 45, entre Aubervilliers et Concorde et la déviation de la ligne 60 par Rosa Parks, ont apporté de nouvelles qualités de desserte.

88 % des habitants vivent à moins de 5 minutes à pied d'un arrêt de bus² et 91,8 % des habitants vivent à moins de 500 m d'une station de

métro, de tramway ou de RER³.

Afin d'améliorer la sécurité aux abords des écoles, la ville de Paris et la mairie du 19^e ont aménagé des rues apaisées, fermées partiellement ou totalement à la circulation automobile, appelées « rues aux écoles ». À la rentrée 2020, de nouvelles rues aux écoles ont vu le jour (passage de Thionville, rue Pierre Girard, rue Tandou, cité Lepage, rue Sadi-Lecointe). Enfin, depuis avril 2019, la rue Georges Thill a été aménagée en « rue végétale ».

² – Source RATP

³ – Chiffre Apur

ESPACE PUBLIC

Le 19^e compte environ 137 km de rues et 171 km de trottoirs, parmi lesquels près de 20 % font moins de 1,4 m de large et 10 % ont une largeur comprise entre 1,4 m et 2 m.

Des places et lieux singuliers repères pour la vie locale

Place, rue piétonne, impasse, promenade, passerelle, etc. sont autant de lieux singuliers participant pleinement à l'identité du 19^e arrondissement et servant de support à la vie locale. C'est le cas de la place de la Bataille de Stalingrad et du bassin de la Villette ou encore du parvis Rosa Parks place piétonne plus récente. Le terre-plein central de l'avenue de Flandre et du boulevard de la Villette, plantés d'une double rangée d'arbres, constitue des promenades.

Les abords du bassin de la Villette offrent un espace de verdure, de fraîcheur et de repos, où les promeneurs sont invités à la flânerie. La Butte Bergeyre, culminant à une centaine de mètres d'altitude à l'ouest du parc des Buttes-Chaumont, est notamment desservie par les voies pavées semi-piétonnes Philippe Hecht, Rémy de Gourmont, Edgar Poe. La Halle Secrétan, marché couvert construit en 1868 par Victor Baltard, est un des supports de la vie commerçante du quartier. Enfin, le secteur de la porte de la Villette, traversé par le boulevard périphérique en viaduc constitue une entrée stratégique du nord-est de la capitale appelée à se transformer en place comme la porte d'Aubervilliers.

Principales transformations de l'espace public entre 2006 et 2020

Entre 2006 et 2020, quelques requalifications de grande ampleur ont été réalisées dans le 19^e arrondissement, et en particulier l'arrivée du tramway T3b en 2012 de la porte de Vincennes à la porte de la Chapelle, métamorphosant le nord-ouest.

En 2019, la place des Fêtes a été revisitée dans le cadre de l'opération « Réinventons nos Places », devenant ainsi plus apaisée, plus accueillante, et également davantage végétalisée.

Livré en 2018, l'aménagement du parcours sportif boulevard de la Villette, a permis d'offrir aux riverains une balade végétale, sportive et artistique. S'inscrivant dans le projet global Paris Nord-Est du Grand projet de renouvellement urbain (GPRU) de la ville de Paris, le secteur Claude Bernard, ancienne friche industrielle, a été le premier à bénéficier de la mise en service du tramway T3b. L'objectif de ce projet livré en 2016, est d'en faire un quartier mixte mêlant logements, bureaux et commerces, tout en portant de fortes ambitions environnementales. La Forêt linéaire, plantée en 2014, amorce une végétalisation importante des abords du boulevard périphérique l'inscrivant dans une nouvelle ceinture verte. L'arrivée du tramway ainsi que la réalisation de la Philharmonie, construite par Jean Nouvel et achevée en 2015 ont contribué à requalifier la porte de Pantin.



Mobilité et espaces publics

91,8% des habitants vivent à moins de 500 m d'une station de métro, tram, RER

diminution de 20,1% du taux de motorisation des ménages entre 2006 et 2017

+ 3 330 places de stationnement vélos entre 2009 et 2020

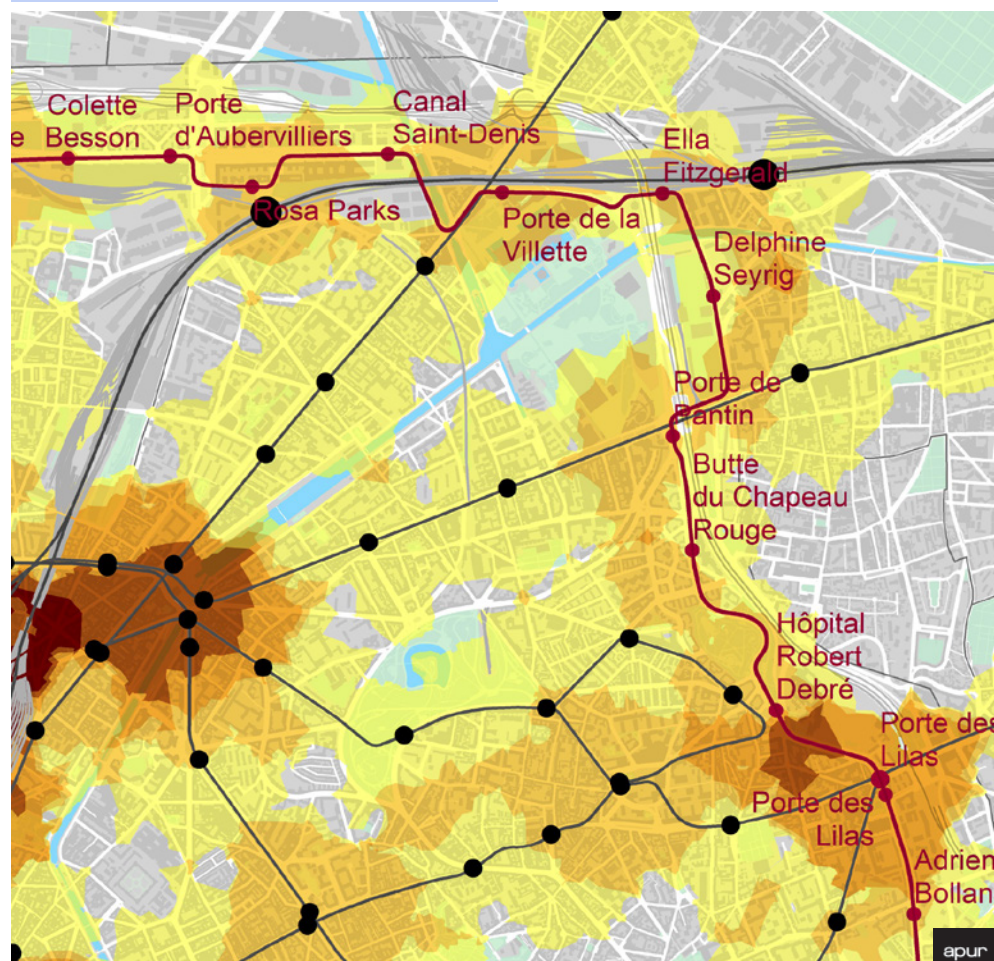
Une offre de mobilités améliorée

- 5 lignes de métro (2, 5, 7, 7bis, 11 et 10), 17 stations ;
- En 2012, le tramway T3b et ses 10 stations dans le 19^e
- En 2015, la gare RER E Rosa Parks
- En 2019, la restructuration du réseau bus dont la création de la ligne 71

Des requalifications de grande ampleur

en particulier :

- Les boulevards des Maréchaux en lien avec le tramway T3b en 2012 ;
- La place des Fêtes a été revisitée en 2019 dans le cadre de l'opération « Réinventons nos Places » ;
- L'aménagement du parcours sportif boulevard de la Villette en 2018 ;
- De nouvelles rues aux écoles.



LA DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN FERRÉS

Desserte en transports en commun ferrés

- Ligne et station de transport réalisées avant 2006
- Ligne et station de transport réalisées en 2006 et après

Desserte piétonne à 500m des transports en commun

- une ligne
- deux lignes
- trois lignes
- quatre lignes
- cinq lignes et plus

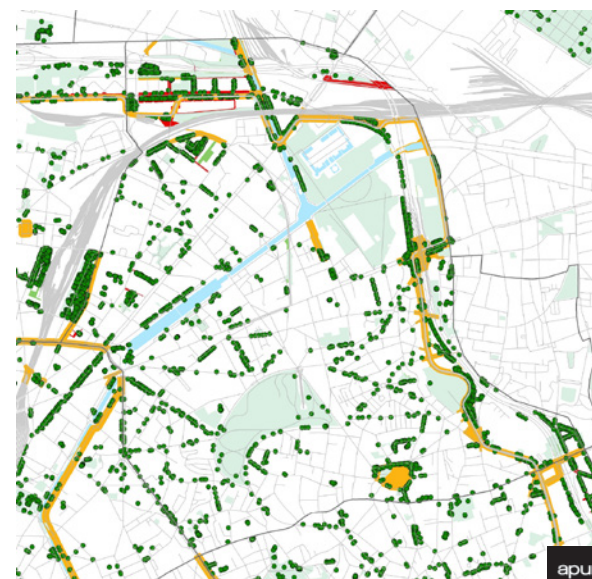
Sources : BDTopo IGN 2019, Ile de France Mobilités 2020, Apur



Le parvis Rosa Park



Le tramway T3 bd Ney



PRINCIPALES TRANSFORMATIONS DE L'ESPACE PUBLIC ENTRE 2006 ET 2020

- Création de nouvelle voie, pont, passage, passerelle
- Requalification de voie, pont, passage, passerelle
- Arbre planté depuis 2006

Sources : Mairie de Paris, Apur



Centralités et vie locale

Trois grands sites constituent les lieux d'attraction privilégiés du 19^e. Ainsi, rayonnent bien au-delà de ses limites le site du Bassin de la Villette et du canal de l'Ourcq, lieu de loisirs et de culture qui accueille Paris Plage, le site du parc de la Villette avec sa concentration de grands équipements culturels, le site du parc des Buttes Chaumont. D'autres lieux marquent l'arrondissement : notamment le 104 qui est devenu un lieu de fabrique pour les artistes professionnels mais aussi un lieu d'accueil des amateurs et un lieu de diffusion. Il est une référence et un exemple de lieu culturel ouvert à tous y compris à son quartier.

Le 19^e arrondissement est caractérisé par la forte présence de commerces qui s'adressent essentiellement à une clientèle locale en raison de son caractère résidentiel. Son commerce est diffus sur l'ensemble du territoire à l'exception de sa façade ouest, rue d'Aubervilliers, dont il est quasiment absent. Le long des voies principales, se rencontrent les plus fortes continuités commerciales, avenues de Flandre et Jean Jaurès, avenues Secrétan et de Laumière, rues de Meaux, de Crimée, de Belleville ainsi que le long du boulevard de la Villette. Les marchés y jouent un rôle important : place de Joinville, Crimée-Curial, la Villette, Secrétan, Porte Brunet, place des Fêtes et le marché partagé avec le 10^e, boulevard de la Villette. Situés dans les lieux emblématiques, certains attirent une clientèle qui vient des communes voisines. Plus à l'est, entre les portes d'Aubervilliers et de La Chapelle, désormais, un grand centre commercial et un cinéma se font face sur le boulevard Macdonald là où, il y a quelques

années, ne se trouvaient, que des entrepôts. Quelques lieux ont une attractivité particulière, la place Armand-Carrel devant la Mairie, avec ses restaurants et commerces ; en limite sud, la rue de Belleville avec ses commerces et restaurants asiatiques.

Plusieurs lieux concentrent la vie locale. L'ensemble formé par la place de Bitche et la place de Joinville au croisement de la rue de Crimée et du canal, là où se trouvait avant 1860 la mairie de la commune de la Villette est resté un des hauts lieux de l'arrondissement, où se concentrent berges du canal, pont, église, écoles, jardin, caserne, marché forain, etc. D'autres ont été créés de toutes pièces par les travaux d'Hausmann plus à l'est, la place Armand Carrel entre mairie et parc, le marché Secrétan au croisement de l'avenue éponyme et de la rue de Meaux, et plus récemment, au sud, la place des Fêtes qui concentre commerces, marché et équipements à proximité de la rue de Belleville. À l'est, l'esplanade sud du parc de la Villette avec sa fontaine qui donne accès au Conservatoire, à la Grands Halle, à la Cité de la Musique, à la Philharmonie et au Zénith, est un des lieux importants de la vie parisienne.

Cinq lignes de métro, le tramway T3b et un réseau d'autobus desservent en transports en commun cet arrondissement. Pour les cyclistes, la côte de la rue de Belleville, est assez difficile. La voie cyclable qui longe le Bassin de la Villette et le canal de l'Ourcq se prolonge jusqu'en Seine et Marne à Meaux.

Les quartiers piétonnisés certains jours se multiplient, le quartier du Bassin de la Villette

est piéton les dimanches et jours fériés et de nouvelles aires piétonnes et rues apaisées s'installent autour de certaines écoles.

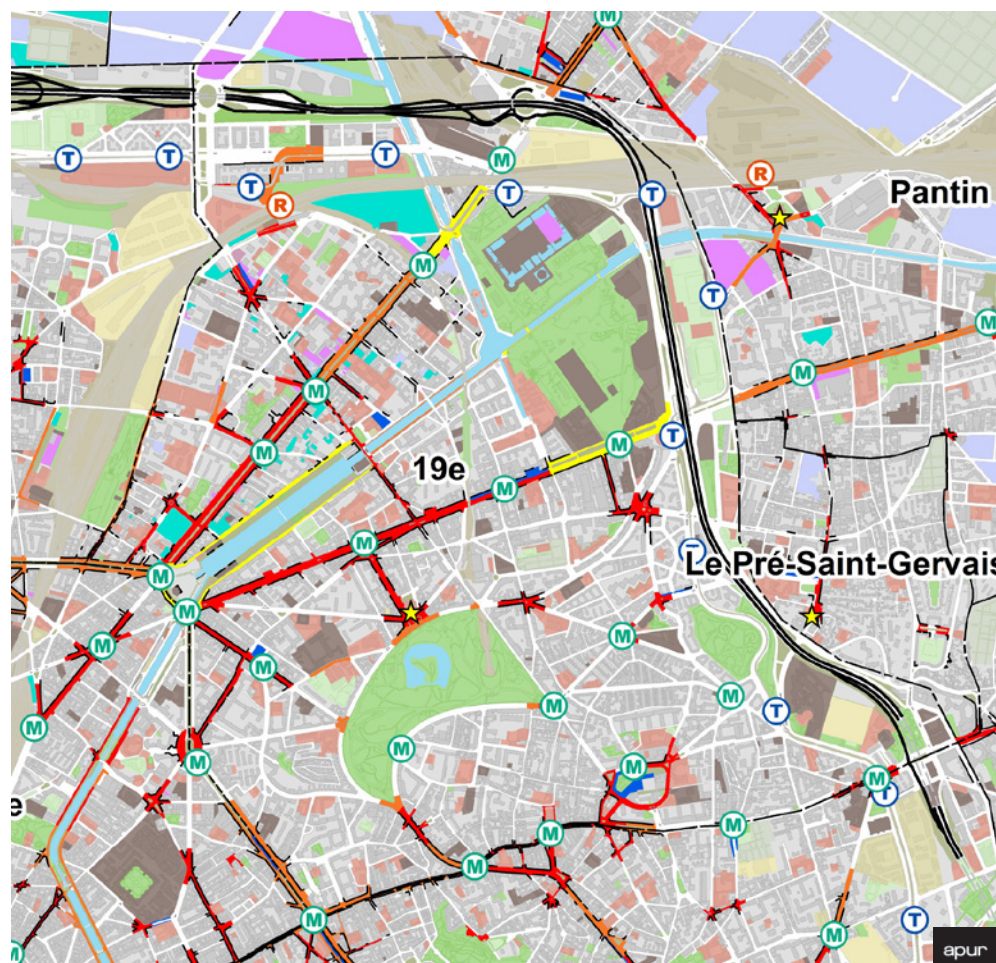
Aux portes, de nouvelles relations avec les communes voisines ont pu être créées. C'est le cas à la porte des Lilas, avec la couverture du boulevard périphérique, un jardin et un cinéma qui ont recréé une continuité urbaine entre Les Lilas et Paris. À la porte de Pantin, le passage du tramway sous le boulevard périphérique a permis, par le réaménagement de sa sous face, de rendre fluide le passage vers Pantin ; à la porte d'Aubervilliers un large terre-plein assure désormais la continuité avec Aubervilliers. Enfin, récemment, la création de la gare Rosa Park, au nord de la cité Michelet, a permis la traversée des voies ferrées pour rejoindre le boulevard Macdonald et le tramway, là où, jusqu'alors se trouvait un talus infranchissable.



Centralités et vie locale

**Le bassin de la Villette et les Buttes Chaumont attirent tout Paris.
Les lieux de la vie locale sont multiples.**

- Des lieux culturels et de loisirs d'échelle métropolitaine : Le parc de la Villette et ses établissements culturels, le 104, les Canaux (site de Paris Plage), le parc des Buttes Chaumont, la porte des Lilas ;
- Les hauts lieux de la vie sociale et locale : avenue de Flandre, avenue Jean Jaurès, rue de Crimée, place Armand Carrel, rue des Pyrénées, rue de Belleville et place des Fêtes.



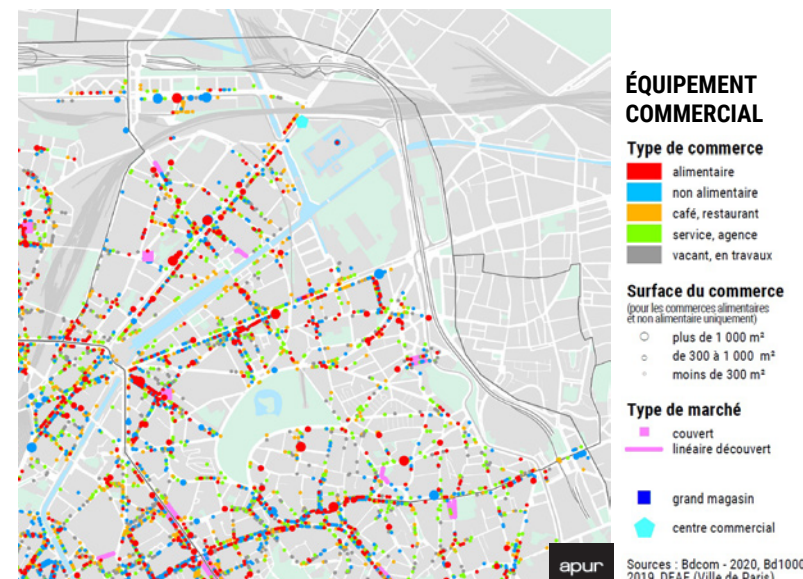
Le 104



Crèche quai de l'Oise

Une densité de commerces deux fois plus faible que la moyenne parisienne

- 6 marchés découverts
- 1 marché couvert
- 2 grandes galeries et centres commerciaux





Approche environnementale

Nature

Le 19^e arrondissement est le troisième arrondissement le plus végétalisé (hors bois), après le 14^e et le 20^e, avec 26,4 % de sa surface couverte de végétation (environ 178 ha).

Paris est couvert de végétation sur 21 % de son territoire, hors bois de Vincennes et de Boulogne. En intégrant les deux bois, la part de surface végétalisée atteint 31 %.

La présence de la nature joue un rôle essentiel dans la ville pour le bien-être et la qualité de la vie des individus mais elle constitue avant tout le support de vie de plus de 2 800 espèces sauvages. Le territoire parisien étant contraint, les espaces de nature doivent développer des qualités particulières pour renforcer leur potentiel d'accueil de la biodiversité. Paris a ainsi identifié 91 habitats à caractère naturel permettant aux espèces de trouver refuge, de s'alimenter et de se reproduire. Plus les espaces sont vastes et hétérogènes, plus leur qualité écologique est importante et plus ils offrent de nourriture et d'abris à une diversité d'espèces. Paris a ainsi identifié parmi ses parcs et jardins des Réservoirs urbains de biodiversité dans lesquels les espèces trouvent, dans la variété d'habitats présents, les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur cycle de vie. La Ville a également cartographié un ensemble de Corridors urbains de biodiversité reliant les réservoirs facilitant ainsi la circulation de la faune et de la flore d'un espace à un autre. Les corridors présentent des fonctionnalités écologiques plus ou moins importantes ; un corridor est jugé de haute fonctionnalité écologique lorsque toutes les strates de végétation

(arbres, arbustes et herbacées) sont présentes, diversifiées et continues.

Tous les espaces à caractère naturel, même de petite taille, constituent des espaces relais et contribuent au maillage écologique du territoire parisien.

L'ensemble des Réservoirs urbains de biodiversité et des Corridors urbains de biodiversité forment le schéma parisien des trames vertes et bleues (Chemins de la nature).

Des espaces verts aux qualités écologiques variées

Dans le 19^e arrondissement, on trouve 37 parcs et jardins ouverts au public totalisant une superficie de 75,4 ha de parcs et jardins publics et un cimetière de 1,4 ha. Parmi ces parcs et jardins, le parc des Buttes-Chaumont, le réservoir des Lilas et le parc de la Villette sont les réservoirs urbains de biodiversité à forte fonctionnalité écologique de l'arrondissement. Ils sont accompagnés de 6 réservoirs urbains de biodiversité à fonctionnalité écologique modérée : le square de la Butte du Chapeau Rouge, l'ensemble Claude Bernard, Bollaert et forêt linéaire Sud, le jardin Serge-Gainsbourg, la promenade Amalia-Rodriguez, la Cité des sciences et le cimetière de la Villette. Quant à la forêt linéaire nord et au parc Césaria-Evora, ils étaient en cours d'aménagement lors de la qualification écologique, donc leur niveau de fonctionnalité écologique n'a pu être évalué. Les autres parcs et jardins de l'arrondissement sont de dimensions trop réduites pour remplir la fonction de réservoir écologique mais constituent néanmoins des espaces relais dont

la qualité des milieux présents peut remplir la fonction de refuge pour la faune et la flore. C'est le cas de la Petite Ceinture ferroviaire, aménagée partiellement en promenade plantée, dont l'intérêt écologique est reconnu à l'échelle régionale. Quatre milieux humides sont inventoriés dans l'arrondissement : sur la promenade Amalia-Rodriguez, dans les jardins paysagers de la Villette, le jardin Serge-Gainsbourg et sur le site de la Serre aux légumes.

Des voies plantées, support de corridor écologique et de parcours de fraîcheur

À ces espaces verts ouverts au public s'ajoutent environ 8 000 arbres plantés sur les anciennes voies royales, le canal, et un grand nombre de voies plus locales. Certains de ces espaces publics végétalisés assurent une fonction de corridor urbain de biodiversité et permettent les déplacements de la faune et de la flore entre les réservoirs urbains de biodiversité et à travers le tissu urbain dense de Paris. Les corridors à haute fonctionnalité écologique de l'arrondissement sont identifiés le long du bassin de la Villette et du quai de la Marne. L'avenue Jean-Jaurès, la promenade Darius-Milhaud et le quai de l'Oise forment des corridors dont la fonctionnalité écologique modérée est à renforcer. L'avenue de Flandre, la rue Armand-Carel, la rue Manin, une portion de la rue Simon-Bolivar et le boulevard de la Villette sont autant de corridors à fonctionnalité écologique moindre pour la biodiversité.

La part de cette végétation dont la hauteur dépasse 3 m, offre un ombrage qui participe à la

réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain. Cet ombrage est calculé sous la forme d'un « indice de canopée » qui évalue la part de surface couverte par la surface de feuillage de ces arbres. L'indice de canopée des rues de l'arrondissement est de 19,9 %. Il est supérieur à l'indice de canopée des rues parisiennes estimé à 18,2 %. Les principaux parcours bénéficiant de l'ombrage frais de la canopée sont la rue Armand Carel et la rue Meynadier, ainsi que l'avenue Jean Jaurès, la rue Mathurin Moreau, l'avenue Simon Bolivar, le boulevard de la Villette, la rue David d'Angers, la rue du Général Brunet. Dans une moindre mesure, on peut également citer l'avenue de Flandre, la rue Manin, la rue Secrétan et la rue Rebeval.

Une végétation privée essentielle pour l'arrondissement

La végétation se développe également au cœur des parcelles, dans les cours et sur les bâtiments publics et privés. Ce sont environ 11,9 ha de végétation identifiés dans les équipements (hors parcs, jardins et cimetières) et 40,4 ha dans les espaces verts privés. Ce sont également plus de 130 murs et 112 toitures végétalisés inventoriés dans l'arrondissement. Ces espaces relais, de grandes dimensions, forment potentiellement des îlots refuges pour la faune et la flore. Leur répartition, relativement dense et homogène sur l'ensemble de l'arrondissement, laisse supposer la présence de corridors écologiques diffus dans ces tissus urbains, notamment le long du faisceau ferroviaire de la gare de l'Est, et autour du parc des Buttes-Chaumont.



Végétation

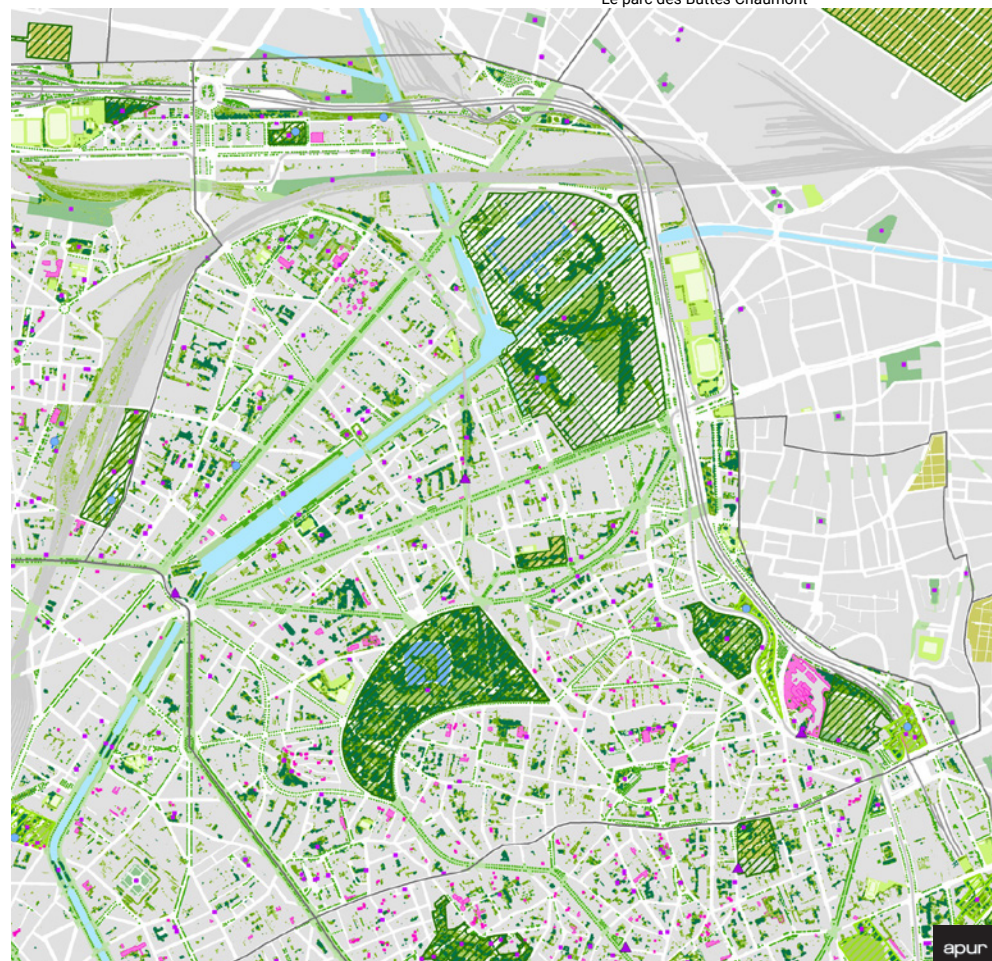
37 parcs et jardins -75,4 ha
1 cimetière (1,4 ha)

8 000 arbres sur les voies publiques et le canal

3 sites d'agriculture urbaine productive
23 jardins partagés
50 potagers et vergers dans les écoles



Le parc des Buttes Chaumont



LA NATURE

Légende

- Type de végétation
- Arbre d'alignement et strate arborée
 - Strate arbustive
 - Strate herbacée
- Equipements publics végétalisés
- Jardins publics
 - Cimetière
 - Sport de plein air
- Autres éléments de nature
- Toiture végétalisée
 - Mur végétalisé
 - Agriculture urbaine productive
 - Jardin partagé et pédagogique
 - Mare et plan d'eau
- Fonctionnalité écologique des espaces inventoriés à Paris
- Réservoir urbain de biodiversité
 - Espace relais
 - Corridors de biodiversité

Sources : APUR - DEVE - DRIEE

Le troisième arrondissement le plus végétalisé (hors bois)

26,4% de la surface de l'arrondissement est couverte de végétation (21% en moyenne à Paris hors bois)

- De grands espaces verts parmi lesquels le parc de la Villette (55ha dont 33ha d'espaces verts), le parc des Buttes Chaumont (24,7 ha) qui assure le rôle de réservoir de biodiversité fonctionnel

Une végétation privée essentielle pour l'arrondissement

- 11,9 ha de végétation dans les équipements** (hors parcs, jardins et cimetières)
- 40,4 ha dans les espaces verts privés**
- plus de **130 murs végétalisés**
- 112 toitures végétalisées**



TAUX DE LA VÉGÉTATION À LA PARCELLE

- Taux de végétation
- Moins de 10%
 - 10 à 20%
 - 20 à 30%
 - 30 à 50%
 - Plus de 50%

Sources : Apur
Image proche-infrarouge,
MNE - MNT - 2018 (c) Géomni



L'eau et les sols de la ville

Perméabilité des sols

Urbanisés sur le temps long, les sols et sous-sols de Paris sont largement artificialisés (constructions, remblais, réseaux et infrastructures multiples) et imperméabilisés ce qui limite les possibilités d'infiltration et contraint l'hydrologie générale. La voirie représente plus du quart de la surface de Paris et le taux d'encombrement du sous-sol est estimé à plus de 30 % (bâtiments, carrières, réseaux de transport, d'assainissement, d'énergie etc.).

À Paris, les remblais, les carrières, le gypse et l'argile sont les principaux paramètres pris en compte par l'Inspection Générale des Carrières (IGC) pour déterminer les conditions d'infiltration. La présence des réseaux de transport souterrains impose aussi des conditions particulières.

Les surfaces perméables sont estimées à Paris hors bois à près de 1500 ha (plus de 17 % de Paris), dont 131 ha sur l'espace public (5 % des espaces publics, 1,26 % de Paris). Dans le 19^e arrondissement, les surfaces perméables représentent environ 146 ha (21 % de l'arrondissement), dont un peu plus de 10 ha sur l'espace public (environ 5 % des espaces publics de l'arrondissement).

Eaux souterraines

En dehors des deux nappes perchées sur les buttes de Belleville et Montmartre et de la nappe alluviale, quatre couches d'eau sont présentes dans les formations géologiques de Paris (Bartonien, Lutécien, Yprésien supérieur et inférieur). Au-delà, la nappe profonde de l'Albien (600 m) forme une réserve d'eau de

grande qualité préservée par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Elle alimente trois fontaines dans Paris (13^e, 16^e, 18^e arrondissements). Des installations géothermiques, profondes ou de surface, sont aussi liées aux nappes.

Depuis près de deux siècles, le niveau des nappes sous Paris a fortement évolué. Avec l'industrialisation, le fleuve ne drainait plus les nappes pompées, la désindustrialisation a vu leur niveau remonter avant que les grands travaux ne les fassent à nouveau baisser dans le centre de Paris (RER, métro, parkings, etc.). Ces variations et les mouvements d'eau générés induisent des effets importants (inondation d'ouvrages souterrains, mouvement de sol, dégradation des fondations, rejets de pompages permanents, etc.). 330 piézomètres permettent à l'IGC de surveiller le niveau des nappes à Paris et les risques de dissolution de gypse antéludien, surtout dans le nord de Paris.

Actuellement, le niveau de la nappe phréatique est stabilisé à un niveau bas (10 à 15 mètres en moyenne, 35 m de profondeur localement).

Les réseaux d'eau et d'assainissement à Paris

L'approvisionnement d'eau potable à Paris est équilibré entre eaux souterraines, issues d'émergences naturelles (sources et puits) situées dans un rayon de 150 km, et eaux de surface prélevées dans la Seine et la Marne. Ces eaux sont acheminées aux centres de traitement par 470 km d'aqueducs. En 2019, 504 700 m³/j en moyenne sont produits par sept usines de traitement, stockés dans cinq réservoirs principaux,

et/ou distribués par 1 993 km de canalisations. Après une forte augmentation de la consommation des ménages entre 1970 et 2000, les volumes consommés à Paris entre 1999 et 2013 ont diminué de 17 % alors que la population augmentait de 7 %. En 2019, Eau de Paris alimente 3 millions d'usagers.

Conçu au XIX^e siècle, l'essentiel du réseau d'eau non potable est antérieur à 1930. Alimenté par des eaux de surface (Ourcq, Seine et Marne), il compte près de 1 700 km de canalisation. Trois usines puisent l'eau dans le canal de l'Ourcq (la Villette) et la Seine (Austerlitz, Auteuil) et la distribuent dans sept réservoirs qui la renvoient gravitairement dans des sous-réseaux. En 2019, plus de 214 000 m³/j sont produits en moyenne.

L'usine d'eau non potable de La Villette, située quai de Seine, a été créée en 1887 et entièrement restructurée en 1989, puis rénovée en 2014. D'une capacité de production de 206 400 m³/j, elle produit 155 000 m³/j en moyenne annuelle. L'eau pompée dans le bassin de la Villette alimente les sous réseaux Passy, Montmartre, Ménilmontant et Belleville. Le vaste sous-réseau Bas-Ourcq est alimenté gravitairement.

Cette eau brute alimente les réservoirs de chasse en égouts, les bouches de lavage, d'arrosage et de remplissage pour le nettoyage de la voirie et l'arrosage des plantations, ainsi que la trame d'eau des parcs, jardins et bois (mares, étangs, lacs, rivières, voire fontaines). En 2012, le Conseil de Paris a décidé le maintien et l'optimisation du réseau et a approuvé, en 2015, un schéma directeur des usages et du

réseau. En 2020, 69 parcs ou jardins et 44 jardinières l'utilisent et 13 jardins sont en projet de conversion. Plus ponctuellement, cette eau alimente des parcelles privées pour l'arrosage et le lavage des espaces extérieurs, des activités, voire de la production d'énergie.

Le réseau d'assainissement de Paris représente 2 500 km. Le raccordement y est obligatoire (hors rares dérogations dans les bois).

Le réseau est à dominante unitaire, et seuls quelques grands secteurs d'aménagement (Seine Rive Gauche, Bercy Charenton, André Citroën) sont en réseau séparatif. Hérité du XIX^e siècle, le réseau d'égouts parisien a la particularité d'être visitable ce qui facilite son entretien et permet le passage de réseaux (eaux potable et non potable, froid, fibre, etc.).

Afin de poursuivre la réduction des risques de débordement, des déversements en Seine et des volumes d'eau acheminés en station d'épuration, la Ville de Paris a élaboré un zonage pluvial, le plan ParisPluie, adopté en mars 2018. Il vise à agir sur le cycle de l'eau par une gestion locale des pluies courantes. Ce plan précise les objectifs d'abattement volumique à atteindre selon les zones géographiques (4, 8, 12 ou 16 mm). En limitant la pollution du milieu naturel, ce plan contribue aussi à la végétalisation et à la désimperméabilisation de la ville.

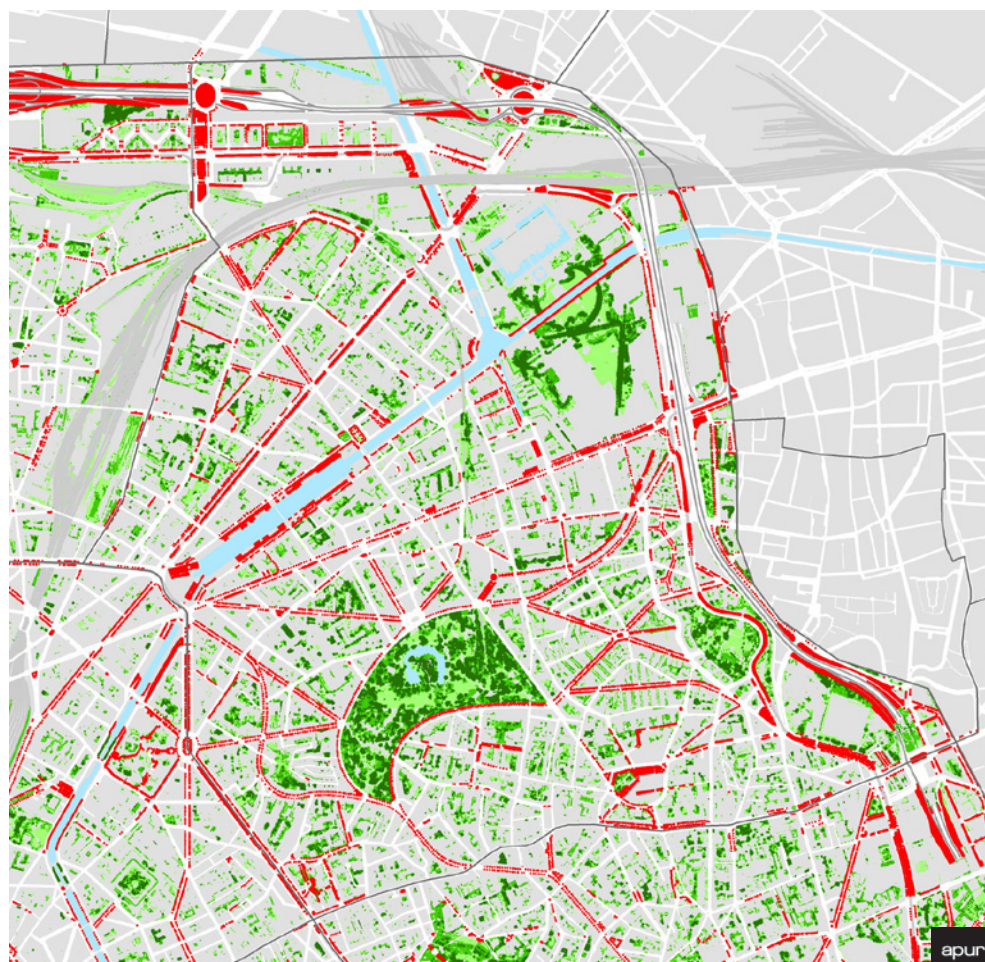


L'eau et les sols de la ville

Les sols de l'arrondissement sont imperméables à 79% (83% en moyenne à Paris)

146 ha de surfaces perméables estimées dans le 19^e arrondissement :

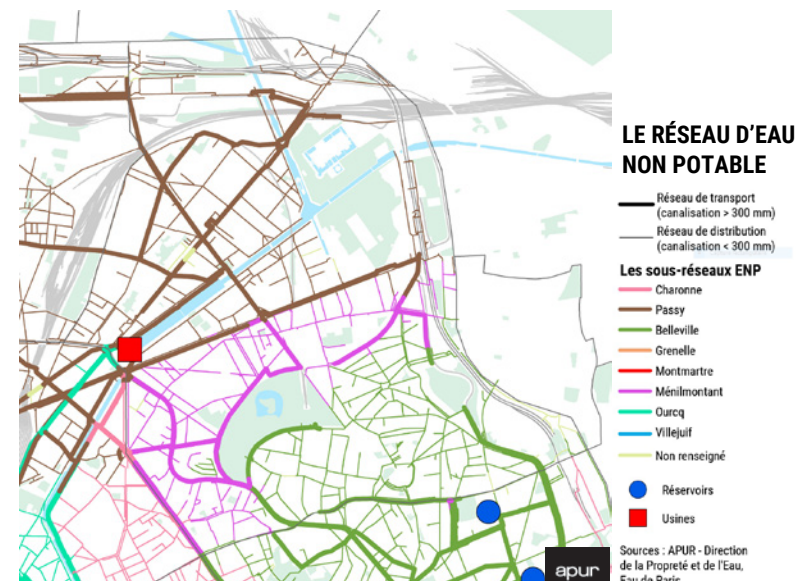
- 5% des espaces publics (soit 10ha) sous la forme de plates-bandes, pieds d'arbres, etc.
- 22% des espaces privés (soit 126ha) sous la forme de jardins en cœur d'îlot, cours plantées
- Une exposition au risque de dissolution de gypse sur la moitié nord du 19^e



Le Canal de l'Ourcq dans le parc de la Villette

Présence d'un réseau d'eau non potable

destiné aujourd'hui essentiellement aux services municipaux (assainissement, propreté, parcs et jardins).





Ilots de chaleur et nuisances

Îlots de chaleur urbains

Les climats des villes sont plus chauds que ceux des zones naturelles avoisinantes. Des différences de température pouvant atteindre 8 à 10° peuvent ainsi être observées aux périodes les plus critiques. Cette réalité climatique, décrite aujourd'hui sous l'intitulé d'îlot de chaleur urbain (ICU) est consécutive à plusieurs facteurs : la minéralisation des sols qui emmagasinent le rayonnement solaire en journée et le restitue la nuit sous forme de chaleur, la forme des bâtiments qui empêche les sols de rafraîchir la nuit, les consommations d'énergie propres aux activités humaines sources d'émissions de chaleur.

Lorsque ces éléments se cumulent en certains lieux de la ville, l'ICU est alors particulièrement marqué. À l'inverse la présence de végétation permet le rafraîchissement de l'air ambiant grâce au phénomène d'évapotranspiration ; la vaporisation de l'eau par les végétaux rafraîchit l'air ambiant et permet de lutter contre l'ICU, à condition que les sols soient suffisamment humides et que l'écosystème dans lequel se trouve le végétal soit suffisamment fonctionnel, ce qui nécessite une bonne qualité biologique des sols. La présence d'eau dans la ville est également apte à tempérer l'ICU, notamment en journée. La topographie de la ville joue également un grand rôle dans la manifestation de l'ICU, les zones en pentes ou proches du lit d'un fleuve ou d'une rivière sont généralement aérées par des brises thermiques nocturnes, certes faibles, mais capables de modérer ponctuellement l'ICU.

Les canicules, de plus en plus fréquentes, com-

binée à l'effet d'ICU constituent une question de santé publique prioritaire pour Paris. Les canicules provoquent des décès prématurés. Ainsi, la canicule de 2003 a provoqué 1 070 décès directement attribuables à Paris, soit une surmortalité de 141 % lors de la première quinzaine du mois d'août par rapport à la moyenne de la même période entre 2000 et 2002. La contribution de l'ICU à cette catastrophe a été établie a posteriori par les autorités de Santé Publique France. Selon les dernières projections climatiques, l'été de 2003 pourrait correspondre à un été « normal » autour de 2040. Dans le 19^e arrondissement, l'ICU est présent sur les voies minérales et ensoleillées. Les situations les plus problématiques concernent les voies orientées est-ouest comme la rue Petit, la rue Riquet ou l'avenue Jean-Jaurès. Sur ces axes, les arbres peinent à protéger les trottoirs nord qui sont très exposés en journée. Les places minérales, comme la place Armand Carrel ou la place de la Bataille de Stalingrad (notamment entre la Rotonde et le bassin de la Villette) sont également touchées par l'ICU. Certaines rues, bien que peu ensoleillées, comme la rue de l'Ourcq ou la rue de Crimée (en particulier le tronçon entre l'avenue de Flandre et l'avenue Jean-Jaurès) révèlent une situation climatique marquée par le réseau de chauffage urbain présent sous les trottoirs et qui fonctionne en été pour l'approvisionnement en eau chaude des bâtiments. Les parcs, jardins et squares de l'arrondissement, comme le parc des Buttes Chaumont, le parc de la Villette, mais aussi le bassin de l'Ourcq, permettent un rafraîchissement de l'air ambiant

la nuit. Au sud de l'arrondissement, le relief des Buttes-Chaumont favorise l'écoulement de l'air et fait apparaître de légères brises les nuits de canicule. Le rafraîchissement nocturne y est ainsi favorisé dans les rues qui suivent le sens des pentes comme la rue de Belleville ou l'avenue Mathurin-Moreau.

Nuisances

La pollution de l'air et les nuisances sonores représentent des enjeux de santé publique très importants en ville, et sont considérées aujourd'hui comme les deux premiers risques environnementaux à Paris.

Le bruit est cause de stress, de problèmes d'audition, de perte de sommeil, de problèmes de concentration. Pour un individu donné, c'est l'accumulation d'exposition à des périodes bruyantes qui est suivie pour mesurer l'impact sanitaire des nuisances sonores. Les sources de bruits les plus suivies sont : le trafic routier, le trafic ferroviaire et le trafic aérien.

La pollution de l'air accroît le risque de maladies respiratoires et de maladies cardiovasculaires avec des effets plus graves sur la santé observés chez les personnes déjà malades. En outre, les populations plus vulnérables comme les enfants, les personnes âgées et les ménages à faible revenu, ayant un accès limité aux soins de santé, sont plus sensibles aux effets préjudiciables de l'exposition à la pollution de l'air. Aujourd'hui de nombreux polluants sont suivis pour caractériser l'exposition à cette pollution. À Paris, la quantité de particules fines dans l'air (comme les PM10) fait partie des indicateurs les plus problématiques. Les valeurs li-

mites journalières sont toujours régulièrement dépassées. Les sources de la pollution de l'air sont en effet principalement locales, comme le trafic routier, le chauffage des bâtiments, ou encore les systèmes de ventilation du métro, mais elles peuvent être aussi extra-muros et se manifester en période anticyclonique avec de faibles vents de nord-est, rapatriant à Paris des pollutions ayant pu voyager à grande échelle (Europe du nord par exemple). La qualité de l'air demeure aujourd'hui un enjeu sanitaire majeur malgré l'amélioration sensible observée au cours des dernières années liée pour partie à la réduction de la part des déplacements motorisés ainsi qu'aux mesures pour limiter la circulation des véhicules les plus polluants (mise en place et renforcement progressif de la Zone à Faibles Émissions, aujourd'hui élargie au périmètre intra A86).

Le boulevard périphérique, présent dans le 19^e arrondissement, constitue la source la plus importante de nuisances et pollutions à Paris. Elles sont notamment marquées au niveau des portes : porte d'Aubervilliers, porte de la Villette, porte de Pantin et porte des Lilas. Le reste de l'arrondissement est également très exposé aux pollutions et nuisances en raison de la grande densité de voies à fort trafic routier, comme les avenues Jean-Jaurès et de Flandre, ainsi que le secteur de la place de la Bataille de Stalingrad où elles convergent. Les rues secondaires les moins fréquentées, bien que peu touchées par le bruit, sont marquées par une pollution de l'air constante, y compris en cœur d'îlot, caractéristique des arrondissements nord de Paris en 2019.



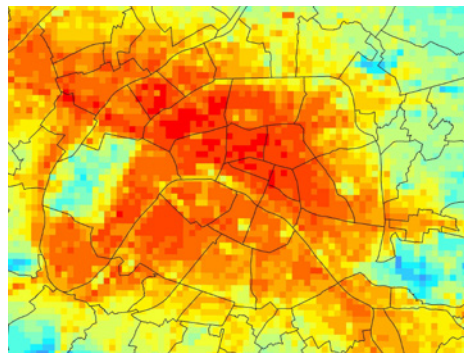
Ilots de chaleur et nuisances

Une exposition inégale aux risques

Une exposition aux effets d'îlot de chaleur urbain, à la pollution et au bruit au nord et sur la périphérie du 19^e, là où sont localisées les grandes infrastructures.

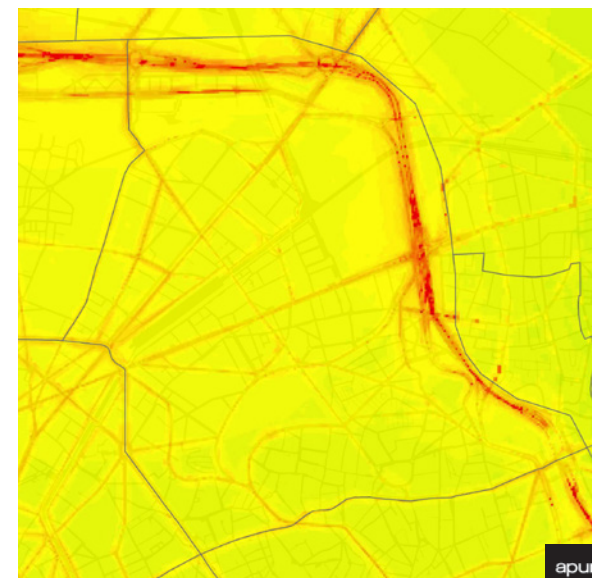
Une présence de plantations supérieure à la moyenne parisienne

La surface ombragée par les arbres des rues du 19^e hors bois est de 19,9% (moyenne parisienne 18,2%).



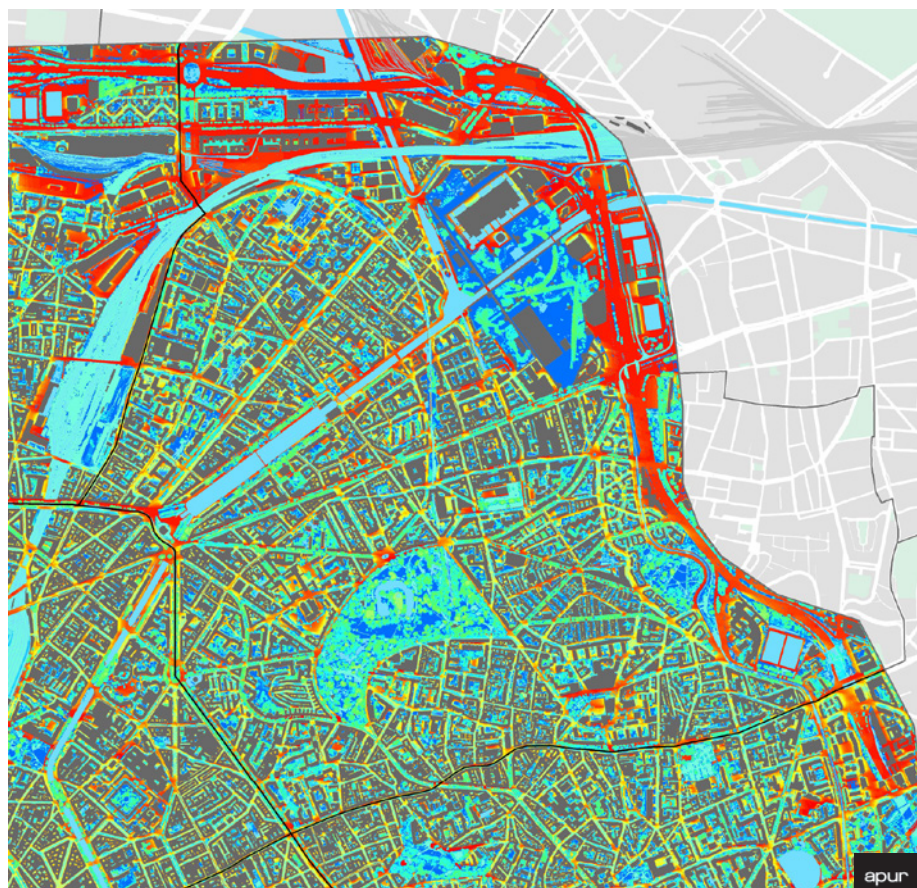
TEMPÉRATURE
DE L'AIR A 6H DU
MATIN EN ÉTÉ

22°C
27°C
Sources :
Apar
Météo Fran



POLLUTION DE
L'AIR PM10

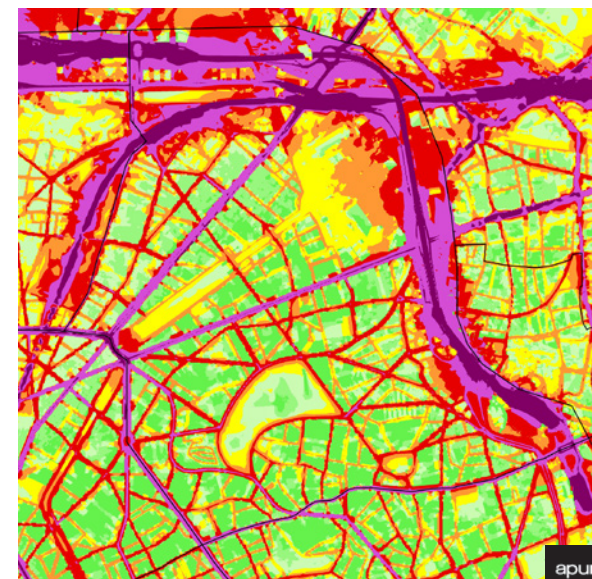
Concentration annuelle (µg/m3)
0
20
40 (Valeur Limite)
> 60
Sources : Airparif



CONFORT
CLIMATIQUE

chaud
frais
emprises bâties
chauffage urbain

Sources : APUR



CARTE DU BRUIT

Niveaux sonores en dB(A)
<45
45-50
50-55
55-60
60-65
65-70
70-75
>75
Source : Bruitparif



RÉSEAUX

100 ans d'histoire

L'ensemble des bâtiments parisiens sont raccordés au réseau électrique alors que les réseaux de gaz, et surtout de chaleur et de froid, ne desservent pas l'ensemble du territoire parisien. L'implantation de ces grands réseaux s'est faite par vagues successives avec d'abord le développement du réseau de gaz de ville et du réseau électrique à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. À Paris, 7 % des logements ont l'électricité en 1901 pour atteindre près de 94 % en 1939. Le réseau électrique alimente l'ensemble des bâtiments parisiens avec 13,5 TWh d'énergie fournie en 2017 (soit 45 % de la consommation des bâtiments). Avec un peu plus de 2000 km, le réseau de distribution de gaz délivre 10 TWh en 2017 (soit 33 % de la consommation des bâtiments).

La création du réseau de chaleur parisien en 1927 amorce un levier d'économie circulaire dès 1940 avec la valorisation de la chaleur issue de l'incinération des déchets. Il permet d'acheminer la chaleur sous forme de vapeur ou d'eau chaude vers les bâtiments raccordés où elle est utilisée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. En 2019, le réseau est présent dans tous les arrondissements et compte 506 km de canalisations (dont 467 sur le territoire parisien). Plus de 90 % du réseau de distribution fonctionne à la vapeur (235 °C), qui permet le transport de chaleur sur de longues distances. Depuis une vingtaine d'années, la vapeur est délaissée au profit de boucles d'eau chaude (110 °C) pour

les extensions. En 2019, le réseau compte, avec 30 km, 27 boucles d'eau chaude dont 21 à Paris. Il s'agit du réseau d'énergie dont le mix énergétique est le plus vertueux avec 51,3 % de chaleur d'origine renouvelable ou de récupération. Avec 4,7 TWh de chaleur livrée en 2019, il alimente près de 11,8 millions de m² de surfaces de logements et 13,2 millions de m² de surfaces d'activités à Paris, soit 25 millions de m² au total (soit 21 % des surfaces et 15 % de la consommation des bâtiments).

Depuis 1991, Paris dispose aussi d'un réseau de froid pour apporter une réponse vertueuse aux besoins croissants de froid des bâtiments. Il compte 75 km de canalisations qui alimentent plus de 650 clients, soit environ 470 GWh d'énergie frigorifique délivrée. La production est assurée par échange direct avec la Seine lorsque sa température le permet (période hivernale) et par des machines thermiques alimentées à l'électricité 100 % renouvelable. La chaleur fatale générée est majoritairement rejetée en Seine ce qui limite l'impact sur l'îlot de chaleur urbain. Moins maillé que les autres réseaux d'énergie, il se décompose en quatre secteurs indépendants, le secteur du Quartier Central des Affaires alimenté par six sites de production et disposant de trois sites de stockage, le secteur de Bercy avec deux sites de production, le secteur de Paris Nord Est où la production de froid est combinée à la production de chaleur à partir d'un forage géothermique au Dogger, et le secteur Philharmonie avec une centrale de production propre à la salle.

ÉNERGIE

À Paris, en 2017, la consommation totale d'énergie est de 34,8 TWh. Le résidentiel représente 53 %, le tertiaire 32 %, le transport routier 13 % et l'industrie 2 %.

L'énergie consommée par les bâtiments parisiens

La consommation d'énergie finale des bâtiments parisiens s'élève à 29,9 TWh en 2017. Cette énergie consommée assure les besoins en chauffage (54 % de la consommation des bâtiments), en eau chaude sanitaire (12 %), en cuisson et autres usages (34 %) du résidentiel, du tertiaire et de l'industrie. La géographie de l'usage des différentes énergies dépend beaucoup du mode de chauffage retenu. L'électricité, indispensable partout, représente la première énergie consommée (45 %), en particulier dans le tertiaire avec 60 % de la consommation du secteur en lien avec le poids de certains usages (éclairage, équipements informatiques, climatisation). En deuxième position (33 %), le gaz est la première énergie consommée (45 %) dans le secteur résidentiel. On retrouve ensuite le chauffage urbain (15 %), puis le fioul qui reste encore présent sur le territoire (6 %). À Paris, ce sont les logements qui consomment le plus d'énergie (61 %), les activités tertiaires arrivent en second (37 %), puis on retrouve les rares activités industrielles encore présentes (2 %).

La production d'énergie renouvelable et de récupération (ENR&R)

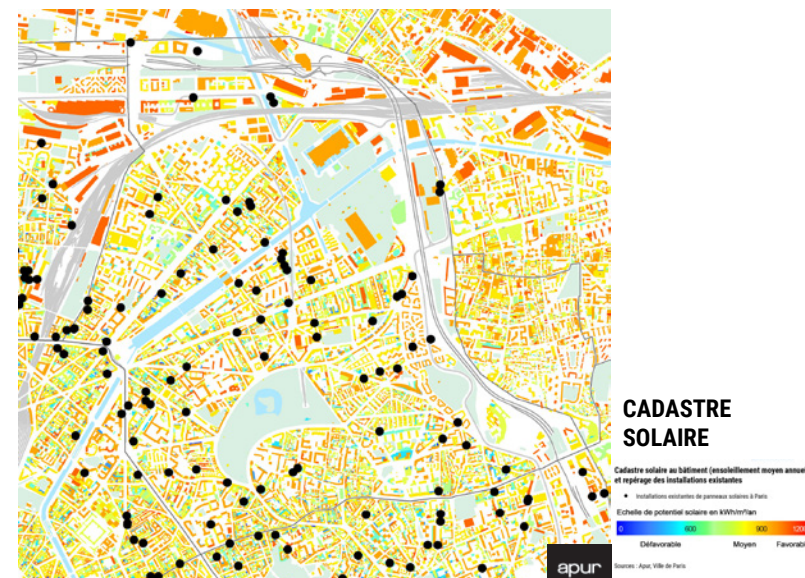
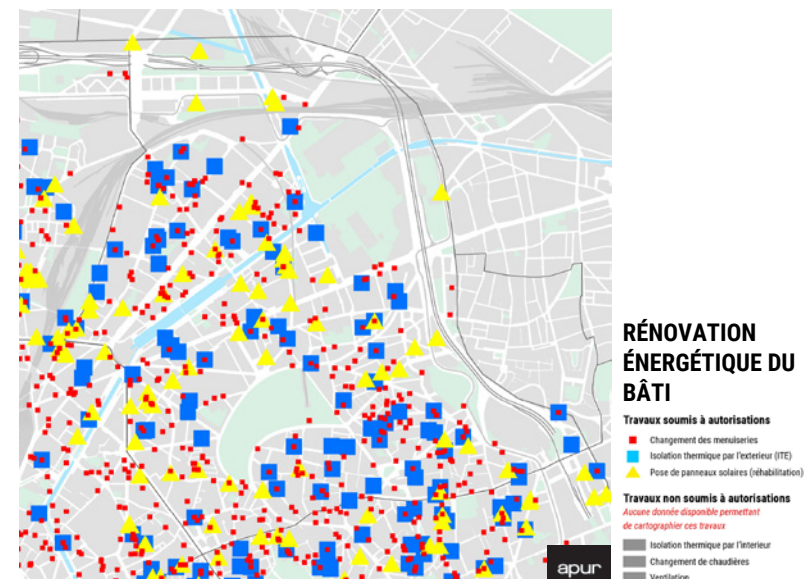
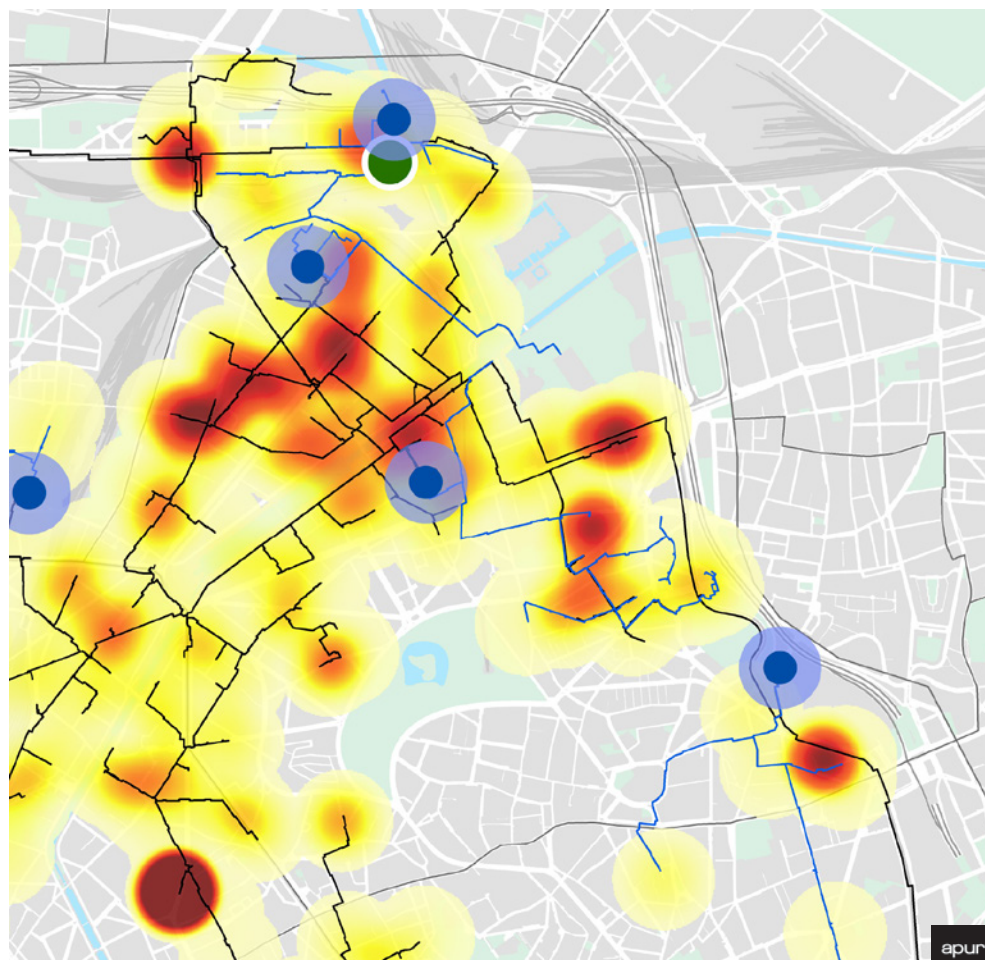
Le territoire parisien se caractérise par une très forte dépendance énergétique avec plus de 95 % de l'énergie consommée produite ailleurs et acheminée par les grands réseaux d'électricité et de gaz et dans une moindre mesure par le réseau de chaleur dont la production est pour plus de 90 % localisée en petite couronne. Premier vecteur d'ENR&R à Paris, le réseau de chaleur présente un mix énergétique avec 51,3 % d'ENR&R, principalement grâce à la valorisation énergétique des déchets. Il valorise aussi des ressources ENR&R locales comme la géothermie dans les ZAC de Paris Nord Est et de Clichy-Batignolles ou encore la récupération de chaleur fatale (sur datacenter, sur les égouts, etc.). D'autres productions ENR&R se développent à partir de l'énergie solaire (photovoltaïque et thermique) avec 126 installations photovoltaïques à Paris ou à partir du potentiel offert par le sous-sol, en particulier la géothermie de surface. Le Plan Climat de la Ville de Paris ambitionne un développement important de ces productions ENR&R locales pour assurer 20 % de la consommation parisienne en 2050.



Réseaux et énergie

6 % de la consommation énergétique de Paris (2017)

- Les bâtiments résidentiels sont les premiers consommateurs d'énergie (65%), devant le tertiaire (33%) et l'industrie (2%)
- 1,83 TWh consommé en 2017 (42% électricité, 34% gaz, 19% via le réseau de chaleur parisien, 5% fioul, et 1% bois)
- Un recours important au réseau de chaleur parisien (19% contre 15% en moyenne à Paris)





Réseaux et énergie

Le 19^e arrondissement représente 6 % de la consommation d'énergie de Paris

Le 19^e arrondissement se caractérise par un développement important du réseau de chaleur qui couvre 19 % des consommations des bâtiments. Le 19^e compte aussi un quartier de maisons individuelles important à la Mouzaïa qui représente 3,6 % de la consommation d'énergie de l'arrondissement, ces maisons étant majoritairement raccordées au réseau de gaz.

Réhabilitation thermique des bâtiments

La réhabilitation thermique des bâtiments est aujourd'hui une pratique courante à Paris. Elle est pratiquée à des degrés divers ; les travaux constatés depuis 2006 vont du simple changement de menuiseries à des travaux plus conséquents englobant la réfection de chaudières, la modernisation des équipements, l'isolation intérieure ou extérieure des bâtiments, la mise en œuvre de systèmes de production d'énergie renouvelable tels les panneaux solaires.

Parmi ces travaux, seuls peuvent être comptabilisés ceux qui nécessitent l'obtention d'autorisations d'urbanisme, tels les changements de menuiseries, l'isolation extérieure et l'implantation de panneaux solaires.

Une part des transformations se fait au « fil de l'eau », améliorant ainsi de façon continue la performance thermique du bâti parisien.

En effet, les éléments de second œuvre, notamment les menuiseries, sont remplacées par des générations plus performantes pour des raisons qui relèvent, du confort thermique des

logements, mais aussi de l'acoustique (quand le logement est situé sur un axe bruyant), ou de leur vétusté. Ce changement des menuiseries est pratiqué sur tout le territoire parisien. C'est également le cas de tout ce qui touche à la modernisation des appareils de chauffage et de climatisation, ou de travaux d'isolation par l'intérieur qui peuvent être réalisés à différentes échelles. Ces derniers éléments ne faisant pas l'objet d'autorisations, ils ne peuvent donc être quantifiés et il est impossible d'en mesurer l'ampleur.

L'isolation extérieure, mesure plus lourde à mettre en œuvre est, elle, soumise à autorisation d'urbanisme et peut donc être suivie et cartographiée. La pertinence de cette technique d'amélioration thermique de l'habitat dépend des caractéristiques constructives et architecturales des bâtiments. Elle est assez aisée et pratiquée sur les murs pignons ou les héberges qui sont généralement des façades aveugles ou peu percées de baies et dans les courettes de services du bâti d'avant-guerre. Sur les façades en pierre et en brique apparentes des bâtiments datant d'avant 1945, surtout lorsqu'elles sont ornementées, elle n'est pas mise en œuvre pour des raisons esthétiques et patrimoniales. Sur les bâtiments de faubourgs peu ou pas ornementés, aux façades plâtrées ou enduites, l'isolation thermique extérieure est régulièrement pratiquée sur les façades donnant sur rue.

Sur les bâtiments d'après 1945, l'isolation extérieure est très souvent mise en œuvre, notamment dans les grands ensembles d'habitat social des Trente Glorieuses. Elle l'est également sur

les ensembles des années 1980, en particulier dans les anciennes ZAC. Ces isolations viennent alors s'ajouter aux anciennes isolations intérieures qui équipaient systématiquement ces bâtiments lors de leur construction.

En complément des programmes de réhabilitation thermique, des panneaux solaires peuvent être installés, notamment lorsque les bâtiments possèdent des toits terrasses peu encombrés comme les bâtiments de l'après-guerre. Les panneaux solaires sont parfois implantés sur des terrasses en zinc de bâtiments d'avant 1914. Ces panneaux produisent soit de l'eau chaude, soit de l'électricité.

Depuis 2005, les constructions neuves réalisées à Paris sont presque exclusivement isolées thermiquement par l'extérieur et des dispositifs d'énergie renouvelable, tels des panneaux solaires, sont intégrés aux constructions, conformément aux réglementations thermiques en vigueur.

77 chantiers d'isolation thermique extérieure (ITE) ont été réalisés entre 2006 et 2020 dans le 19^e arrondissement. Dans les bâtiments anciens d'avant 1914 aux façades ornementées, ces autorisations concernent majoritairement des pignons, cours et courettes, comme au 30 rue de l'Ourcq. De nombreux bâtiments de faubourgs sont isolés par l'extérieur sur rue comme au 26 rue de Joinville.

Les bâtiments des années 1930 sont en général peu touchés par les opérations d'isolation extérieure, en particulier quand ils sont en brique apparente.

De nombreuses isolations thermiques extérieures concernent les bâtiments de l'après-

guerre, en particulier les bâtiments des Trente glorieuses comme les tours de la cité Michelet, une partie des tours Archereau, une partie des tours des Orgues de Flandre ; ainsi que l'une des tours de la place des Fêtes ou encore les ensembles de logements du 15 allée de Fontainebleau.

Les bâtiments des années 1980 et 1990, bien que possédant dès leur construction des dispositifs d'isolation intérieure, sont souvent réisolés par l'extérieur, comme les ensembles de logements du 10 sente des Dorées, ou ceux du 155 boulevard Sérurier, ou encore ceux du 20 rue de Joinville.

33 autorisations d'installations de panneaux solaires ont été délivrées entre 2006 et 2020 ; elles concernent principalement des bâtiments à toits terrasses de l'après-guerre comme au 91 avenue Simon Bolivar ou au 4 avenue Moderne. Les panneaux solaires peuvent aussi être implantés sur des bâtiments anciens d'avant 1914 à toiture en zinc comme au 120 rue de Meaux.



Cadre urbain





Tissus urbains

Les tissus urbains

Les tissus urbains du 19^e arrondissement sont très divers.

Dans la partie ouest, entre la rue d'Auber-villiers et l'avenue de Flandre, les tissus urbains discontinus, hérités des années 1960-1970, dominant. Constitués principalement de barres et de tours de logement organisés diversement au sein de grandes parcelles héritées du passé industriel du secteur, ces tissus urbains ont été modifiés récemment — résidentialisation, création de rues et de jardins publics (Cité Michelet, îlot Riquet, etc.), ajout de bâtiments en bordure de rues — pour leur donner de meilleures qualités urbaines et transformer les maigres espaces verts en véritables jardins.

Dans la partie centrale de l'arrondissement, autour du Bassin de la Villette et du canal et autour du parc des Buttes Chaumont, les tissus urbains, bien qu'hérités d'époques très diverses (fin du XIX^e siècle puis fin du XX^e siècle) présentent des caractères semblables. Les constructions sont alignées en bordure de rue, les parcelles parfois très petites, les façades présentent des variations mineures, plates et enduites pour les plus anciennes, en pierre et en brique à l'époque haussmannienne et dans l'entre-deux-guerres, en béton et enduites à la fin du siècle dernier. Seules les constructions des années 1960-1970 différent, souvent en raison de leur implantation en retrait de l'alignement, de leur hauteur et de leur écriture architecturale.

Dans la partie sud du 19^e, le tissu urbain de faubourg domine, les parcelles sont, profondes, héritées des parcelles agricoles, bâties à l'alignement sur rue mais aussi dans la profondeur des terrains autour de cours intérieures et de passages. Les exceptions viennent de la place des Fêtes, secteur de rénovation des années 1960 qui s'est traduit par un plan d'ensemble constitué de tours et de barres posées sur une dalle formant socle, et des secteurs de maisons et villas, avec leur tissu de petite échelle constitué de pavillons et de maisons mitoyennes (place Rhin et Danube, la Campagne à Paris, etc.).

Autour du boulevard des maréchaux, les opérations d'aménagement récentes au nord effacent peu à peu le passé industriel au profit d'un quartier aux architectures très contemporaines autour de la ligne du tramway. Au sud de la porte de Pantin, le tissu urbain des HBM avec leurs séries d'immeubles de briques organisés autour de cours ouvertes sur rue, domine, ponctué de constructions singulières, l'hôpital Robert Debré et son église, le bâtiment des Archives de Paris.

Tissus urbains et présence de la nature

Le 19^e arrondissement est le troisième arrondissement le plus végétalisé (hors bois), après le 14^e et le 20^e, avec 26,4 % de sa surface couverte de végétation (21 % en moyenne à Paris hors bois).

En dehors des parcs et jardins publics qui couvrent 75,4 ha, les espaces verts à l'intérieur des îlots bâtis occupent 40,4 ha. Ces espaces, de grandes dimensions, se répartissent sur l'ensemble de l'arrondissement. Ils sont situés pour la plupart d'entre eux dans les ensembles de logements des années 1960-70 (cité Michelet, îlot Riquet) où ils occupent entre le tiers et la moitié des espaces non bâtis, mais également dans des ensembles plus anciens, comme la cité-jardin Rhin et Danube ou les cours des HBM, et d'autres plus récents, comme celui de la rue Armand Carrel doté d'un jardin central.

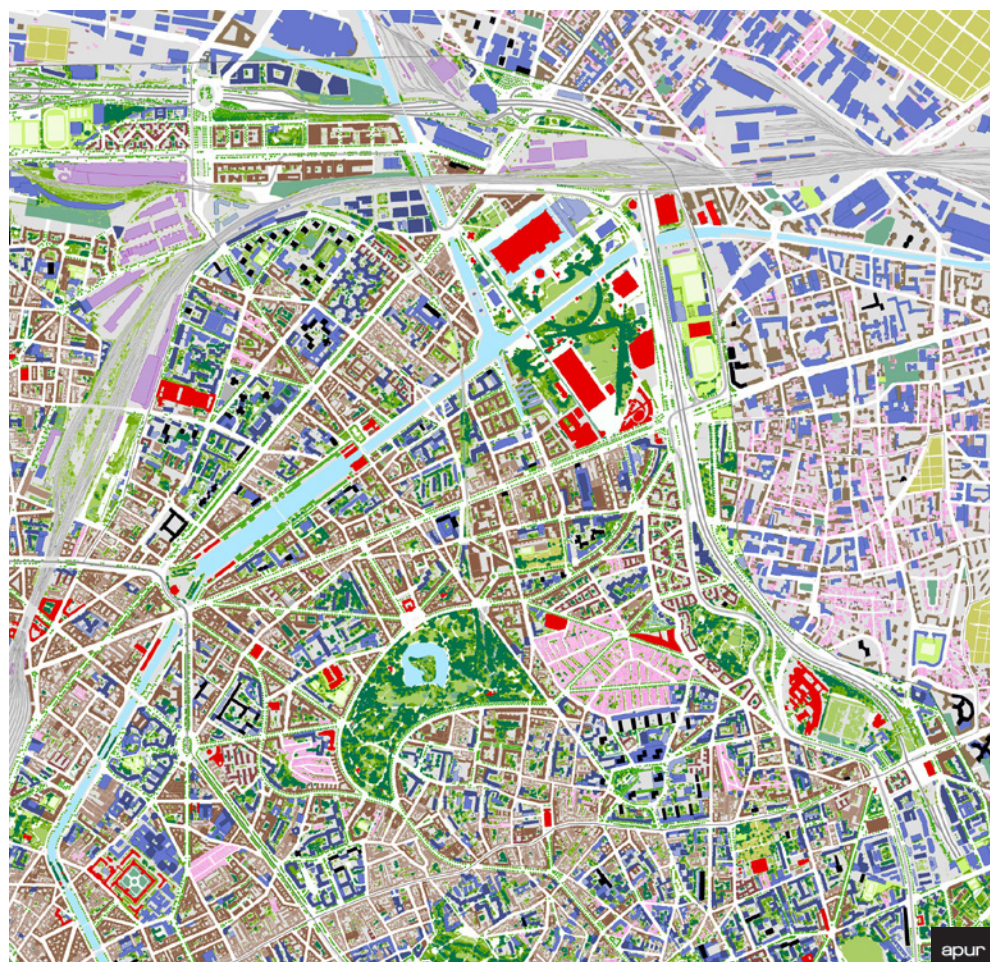
De plus, les 23 jardins partagés, les 50 potagers et vergers dans des écoles, un autre jardin participatif et pédagogique, tous situés sur des espaces délaissés ou à l'intérieur de grands ensembles de logements, et les 11,9 ha d'espaces plantés dans les équipements, notamment les cours plantées des écoles et les équipements sportifs, apportent des espaces de nature au sein des îlots bâtis et au plus près des lieux d'habitat.



Tissus urbains

Des tissus urbains hétérogènes,

- Deux grandes compositions, l'une centrée sur le bassin de la Villette et l'autre sur les Buttes Chaumont ;
- De nombreux grands ensembles de logements en plans « libres » au nord ; des lotissements haussmanniens et d'anciens faubourgs imbriqués au sud ;
- Un tissu urbain continu dans les quartiers anciens et les ZAC des années 1980 -90 ;
- Une végétation présente surtout dans les îlots rénovés dans les années 1960-70 .

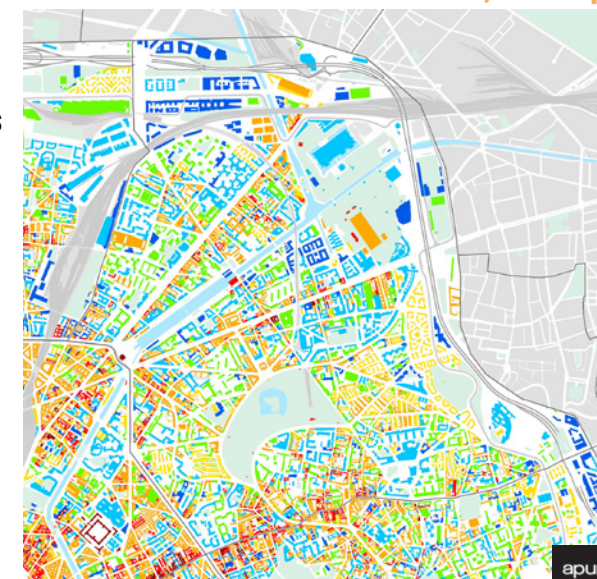


Des hauteurs disparates,

- Des hauteurs de tours de 60 m et 123 m
- 18 à 25 m dans les quartiers anciens;
- 7 à 12 m dans les cités jardins ;



61% du bâti construit avant 1939, 22 % après 1975





Densité et emprises des bâtiments

Hauteurs et emprises des constructions

L'hétérogénéité des tissus urbains de l'arrondissement, hérités de règlements d'urbanisme différents selon les époques se lit dans les hauteurs des constructions et dans leur implantation très diverses au sein des îlots bâtis. Les parties bâties au XIXe siècle, autour des Buttes-Chaumont, le long des grandes voies telles que l'avenue Secrétan ou la rue de Pyrénées, ne dépassent pas 25 m lorsqu'ils ont été bâtis avant le règlement 1902 et peuvent atteindre 31 m lorsqu'ils ont été bâtis entre 1902 et le début des années 1960. Il en est de même des immeubles construits depuis les années 1980. En revanche, les ensembles bâtis dans les années 1960 et 1970, constitués de barres et de tours peuvent atteindre de grandes hauteurs dans les secteurs de rénovation, aux orgues de Flandre avec des tours de 123 m, la place des Fêtes (60 m).

Il en est de même des emprises bâties, très disparates. Les constructions les plus anciennes de l'arrondissement, notamment le long de la rue de Flandre sont organisés autour de cours profondes. A l'inverse, les constructions de la période haussmannienne (à partir du milieu du XIXe siècle) sont bâties à l'alignement sur rue et occupent près de 80 % de la surface de leur parcelle, ne laissant que des courettes d'aération. A partir de 1902 et jusqu'aux années 1960, les courettes deviennent des cours plus grandes. Dans les HBM elles s'ouvrent en

bordure de rue, tandis que les ensembles des années 1960-70, implantés dans les parcelles selon les règles du « plan libre » et souvent en retrait de l'alignement de la rue au cœur des parcelles ont des emprises bâties au sol faibles, de moins de 50 %, laissant de grands espaces non bâtis, occupés à l'origine par des espaces verts et des parkings à ciel ouverts. Depuis les années 1980, les POS puis le PLU ont prescrit des règles de distances entre bâtiments en cœur d'îlot pour respecter leur habitabilité, ramenant les emprises bâties, en moyenne, à 70 % de la surface de la parcelle.

Densité bâtie

A Paris, les densités du bâti, rapport entre les surfaces de plancher du bâti et la surface totale du terrain, sont globalement élevées. Près des deux-tiers des parcelles parisiennes (63 %) ont une densité supérieure à 4. Dans le 19e arrondissement les parcelles ayant une densité supérieure à 4 sont nettement moins nombreuses (33 %). Et au contraire, la part des parcelles ayant une densité très faible (inférieure à 1) est plus importante qu'en moyenne à Paris (12 % contre 5 %), tout comme celles ayant une densité faible (entre 1 et 2) avec 16 % contre 6 % à Paris. Cela s'explique à la fois par la présence importante dans l'arrondissement de grands équipements, de secteurs de maisons et villas et de grands ensembles de logements accompagnés de grands espaces libres.

Dans la partie ouest, entre la rue d'Aubervilliers et l'avenue de Flandre, globalement les densités sont élevées (entre 3 et 4) voire très élevées (supérieures à 4) correspondant aux ensembles des années 1960-70 où les barres et les tours de grande hauteur dominant. Dans le quartier du bassin de la Villette, les tissus très disparates expliquent les densités très diverses. Plus au sud, les tours et barres de la place des Fêtes, avec leur densité supérieure à 4, contrastent avec les densités faibles et très faibles du quartier de la Mouzaïa, composé de petites maisons. Quant aux grandes parcelles d'équipements, nombreuses dans le 19e, elles se caractérisent par des densités autour de 2.



Densité et emprises des bâtiments

Des densités très différentes selon les types de tissu urbain

- Des densités bâties de 3 à 4 (surface bâtie/surface du terrain) semblables dans les tissus urbains des années 1960-70 et les tissus plus anciens ; et des densités parfois de plus de 4 le long des avenues et boulevards ;
- Des densités de 2 à 3 dans les grands îlots, et autour de 1 à 2 dans les secteurs de maisons et villas



DENSITÉ DES BÂTIMENTS À LA PARCELLE



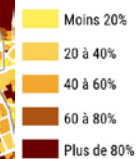
Sources : Apur - DGI, 2019

Des espaces non bâtis généreux dans les grands ensembles de logement des années 1960 -70



TAUX D'EMPRISES NON BÂTIES

Taux des emprises non bâties à la parcelle



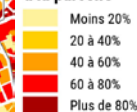
Source : APUR

Des emprises bâties différentes, importantes dans les tissus anciens



TAUX D'EMPRISES BÂTIES

Taux des emprises bâties à la parcelle



Source : APUR



Les transformations

Les transformations des tissus urbains depuis 2006 et engagées

Le 19^e arrondissement fait partie des arrondissements dans lesquels les dynamiques de transformations ont été importantes ces dernières années. Tous les types de tissus mutent : les emprises industrielles, le secteur protégé de maisons et villas de la Mouzaïa et les grands ensembles modernes.

Depuis 2006, des quartiers entiers ont été réaménagés, faisant disparaître la plupart des dernières friches industrielles. La majorité de ces secteurs d'aménagement se situe en périphérie. En lien avec la nouvelle gare de RER Rosa Parks et l'extension du tramway T3, l'entrepôt Macdonald, opération phare du nouveau quartier Rosa Parks, a été entièrement réhabilité et surélevé pour accueillir du logement, des équipements et des activités. Le long du canal de l'Ourcq, la chaufferie fioul de la CPCU a laissé place à des immeubles de logements et des jardins partagés.

Dans les tissus constitués, le recul des activités industrielles est également tangible. Des entrepôts ou des garages sont démolis et laissent place à du logement, comme au 83 rue de Meaux (ancien garage Renault), ou réhabilités, exemple du Centquatre (rue d'Aubervilliers) ouvert en 2008. Quelques bâtiments industriels sont reconvertis, tel que le Paris Event Center ou les Magasins Généraux.

La démolition d'habitats collectifs ouvriers au profit de programmes de logements neufs reste fréquente par exemple aux 38 et 40 rue des Bois. Les cœurs d'îlots se densifient grâce à l'adjonction ou l'extension de bâtiments de logements

ou de bureaux en fond de parcelle, accompagnés souvent d'aménagement de jardins.

Le foncier aérien est régulièrement valorisé par des surélévations qui touchent l'habitat de faubourg, les quartiers de villas et même les grands ensembles. De la création de chiens-assis à l'ajout d'étages, l'architecture existante se transforme afin d'optimiser l'espace disponible ou d'améliorer l'habitabilité.

Ces nombreuses transformations sont accompagnées de création d'équipements d'intérêt local, comme la crèche de l'Ourcq bâtie à l'angle de la rue de l'Oise et la rue de l'Ourcq (ancienne friche), ou le jardin du Ver Têtu à Curial-Cambrai, le jardin Luc Hoffmann (Flandre-Tanger-Maroc) ou encore le jardin Serge Gainsbourg, et la reconstruction du stade Jules Ladoumègue au-dessus du centre de maintenance du tramway. La nouvelle Philharmonie de Paris (parc de la Villette) a, elle, un rayonnement national. L'existant se transforme lui aussi, comme l'hôpital Robert Debré surélevé par endroits et étendu.

De nouveaux espaces publics et liaisons urbaines ont été créés au sein des opérations d'aménagement, à Rosa Parks par exemple, et dans les ensembles existants. Dans la cité Michelet, les rues créées font disparaître la coupure urbaine que matérialisait la cité. À l'inverse, lorsque les ensembles modernes se résidentialisent (pose de grilles, alignement des halls sur rue), cela change et resserre le paysage de la rue, limitant les traversées et perspectives comme à l'angle des rues Armand Carrel et Jean Jaurès.

La réhabilitation thermique est un processus

devenu prépondérant lors de réhabilitation ordinaire du bâti. L'isolation thermique extérieure est pratiquée couramment sur les bâtiments des Trente-Glorieuses. Dans les tissus historiques, cette isolation est plus discrète, elle concerne les cours de services, les murs pignons, rarement les façades ornementées, même sur cour. Le bâti de faubourg enduit, sans ornementation, est très régulièrement isolé sur rue, la villa Albert Robida en est un exemple.

L'arrondissement se végétalise dans les espaces publics et privés. À l'occasion de programmes neufs, la végétalisation des toits-terrasses se généralise. Dans les ensembles modernes, les jardins sur dalle sont entretenus et jardinés par les habitants. Dans les tissus de faubourg, la végétalisation des espaces libres est constatée presque partout, sur un mode plus informel. Des pots plantés sont posés à même les sols imperméabilisés des cours dont les aspérités et autres défauts d'entretien permettent l'émergence de plantes parfois grimpantes.



La Cité Michelet

© Apur - David Bouréau



Le Quartier Macdonald, gare Rosa Park

© Apur



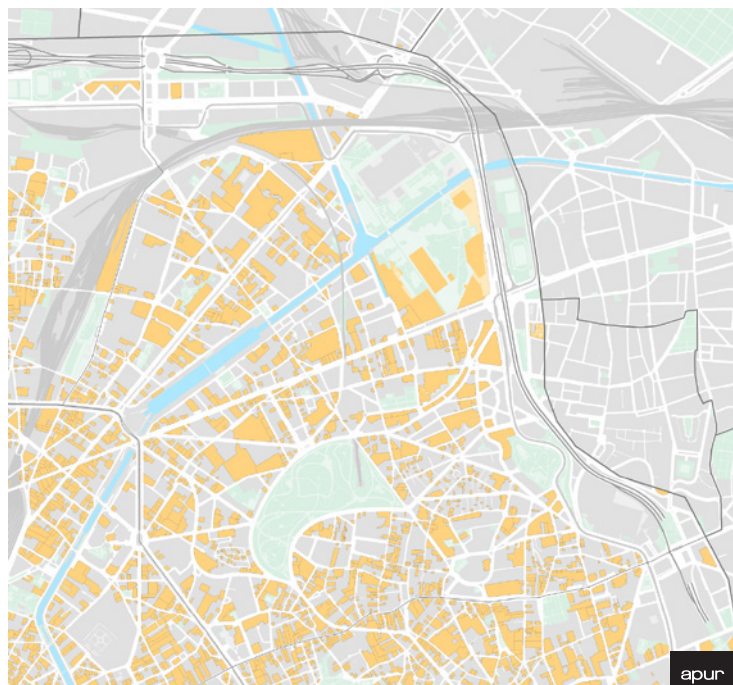
Les transformations

Un patrimoine bâti entretenu par ses habitants et de nombreuses rénovations dans les ensembles de logements sociaux

- 1 429 immeubles ravalés depuis 2006 (37,9% des parcelles de l'arrondissement) ;
- Près de 45 équipements réhabilités ;
- Une rénovation thermique de grande ampleur sur les grands ensembles de logements des années 1960.

Des transformations qui s'opèrent sous de multiples formes

- Quartiers nouveaux et bâti neuf autour du boulevard Macdonald et de la Porte des Lilas ;
- Renouvellement urbains et nouveaux équipements dans les ensembles de logements des années 60-70: Cité Michelet, Orgues de Flandre ;
- Reconversion et réhabilitation d'édifices remarquables ;
- Transformation des immeubles existants, végétalisations et créations de jardins ;
- Requalification d'espaces publics majeurs, boulevard des maréchaux, Place des Fêtes.

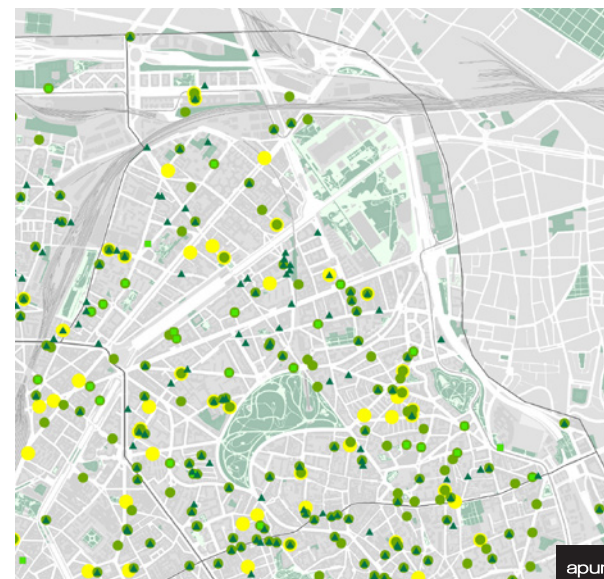


LES RAVALEMENTS DEPUIS 2006

Parcelle concernée par un ravalement de façade

apur

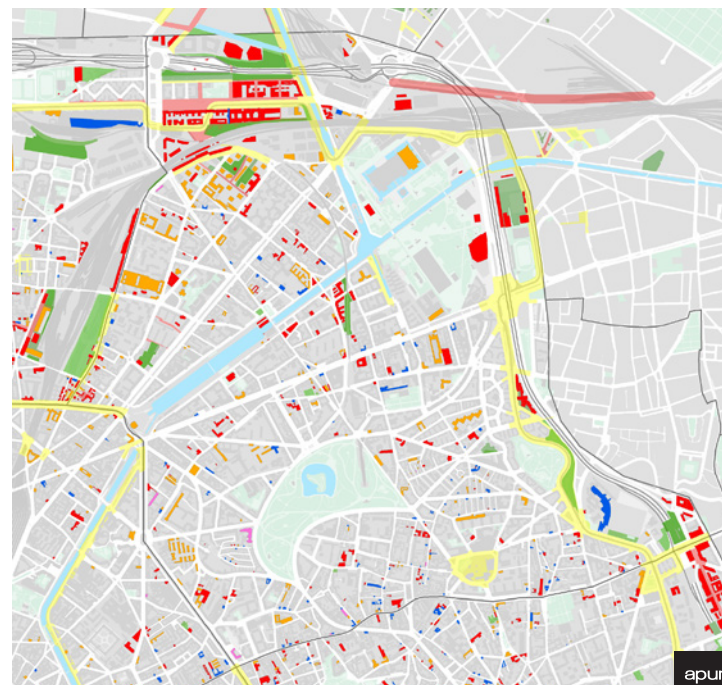
Sources : Mairie de Paris, Apur 2021



LES TRANSFORMATIONS DES ESPACES NON BATIS DEPUIS 2006

- Création d'espace non bâti
- Végétalisation des espaces non bâtis
- ▲ Création d'une toiture végétalisée
- Création d'un mur végétalisé

Sources : Mairie de Paris, Apur 2021



LES TRANSFORMATIONS DES TISSUS URBAINS DEPUIS 2006

Les transformations du bâti

- Construction neuve
- Surélévation (Élévation partielle ou complète d'une construction existante)
- Extension (Création d'une construction augmentant l'emprise au sol d'un bâtiment existant. L'extension peut se faire en sous-sol)
- Réhabilitation (Transformation de l'ensemble d'une construction existante, sans changement du volume bâti)

Les principales transformations des espaces publics

- Création de voie et de place nouvelle
- Requalification de voie et de place
- Création d'espace vert

Sources : Mairie de Paris, Apur 2021

Synthèse du diagnostic territorial

19^e arrondissement

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PARIS

Ce document est une synthèse du diagnostic territorial produit dans le cadre de l'élaboration de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Paris. Cette synthèse contient une sélection des documents du diagnostic afin de vous permettre une lecture rapide de celui-ci. Pour consulter le diagnostic complet, vous devez vous connecter sur la plateforme accessible depuis le site Paris.fr ou idees.paris.fr.

La synthèse du diagnostic est présentée par arrondissement. Elle est découpée, comme le diagnostic territorial complet, en 5 chapitres dont chaque sujet est présenté sous forme de planches commentées par un texte :

- Le chapitre 1, Données générales, résume, avec deux plans, l'échelle parisienne du diagnostic.
- Le chapitre 2, Approche socio-démographique, est résumé en trois parties : la population, l'habitat, les activités économiques et l'emploi.
- Le chapitre 3, Vie locale, présente les équipements et les espaces verts, la mobilité et l'espace public, et en résumé, les centralités et les lieux de la vie urbaine.
- Le chapitre 4, Approche environnementale, qui comporte de nombreux sujets, est présenté en quatre thèmes qui résument les grandes questions : la présence de la végétation, le rôle et la place de l'eau et la perméabilité des sols, les risques auxquels Paris est soumis avec les îlots de chaleur urbains et les nuisances, et enfin l'énergie et les réseaux qui permettent le fonctionnement de la ville.
- Le chapitre 5, Cadre urbain, est résumé par les tissus urbains, les densités bâties et les grandes transformations de Paris depuis l'adoption du PLU en 2006.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

